

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro : 3,1

Assemblée du : 6 AVRIL 2016

Résolution numéro : CA 2016-072

## Recommandation STM-4910-11-14-25

D'ADJUGER deux (2) contrats de fourniture de cartes magnétiques et de reçus, pour la période du 6 avril 2016 au 5 avril 2019, dans le cadre des achats regroupés de la STM (Société de transport de Montréal) et de la STL (Société de transport de Laval). Les deux (2) contrats seront adjugés aux deux (2) entreprises suivantes, tels que détaillés dans la suite de la rubrique « Recommandation » :

- > Calmell S.A. (BLOCS 1, 2 et 3)
- > Paragon Identification (BLOC 4)

Pour un montant pour l'ensemble des Sociétés de 1 624 234,00 \$, plus les taxes de 243 229,04 \$, pour un montant maximum total de 1 867 463,04 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-4910-11-14-25 et à la soumission produite par les Adjudicataires.

Pour un montant pour la STM de 1 556 149,00 \$, plus les taxes de 233 033,31 \$, pour un montant maximum total de 1 789 182,31 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-4910-11-14-25 et à la soumission produite par les Adjudicataires.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :** 1.789.182,31 \$ Toutes taxes incluses

### D.E. responsable PLANIF., FINANCES & CONTRÔLE

Nom Linda Lebrun

Titre Trésorier et Directeur exécutif

Date : 7/3/2016

Signature :

### D.E. responsable S/O

Nom S/O

Titre S/O

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée :

## Exposé du besoin

La présente demande s'inscrit dans le cadre du système de vente et perception de la STM. Ces cartes servent pour les opérations de vente et de perception de titres de la STM et des autres autorités organisatrices de transport en commun (AOT) participantes au système de vente et de perception des titres exploité par la STM.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Division exploitation et consolidation du système OPUS, en collaboration avec la Division gestion des matières, entreposage et distribution de la Direction chaîne d'approvisionnement.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision : 19/02/2016  
CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-4910-11-14-25 (Adjudication)  
Titre de l'appel d'offres : Fourniture de cartes magnétiques et de reçus

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- |   |  |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Nouveau contrat | <input type="checkbox"/> De gré à gré      |
| <input type="checkbox"/> Renouvellement             | <input type="checkbox"/> Sur invitation    |
| <input type="checkbox"/> Prolongation               | <input checked="" type="checkbox"/> Public |
| <input type="checkbox"/> Levée d'options            | <input type="checkbox"/> Autre             |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres : 4

Nombre de soumissions déposées : 2

## Annexes jointes

- |  |  |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Analyse juridique      | <input checked="" type="checkbox"/> Analyse technique  |
| <input type="checkbox"/> Analyse des prix                  | <input checked="" type="checkbox"/> Analyse de qualité |
| <input type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions |  |
| <input type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires        |  |
| <input type="checkbox"/> Autres annexes                    |  |

description:

**Cheminement décisionnel** Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Comité :

Date: (jj/mm/an)

## Démarche et conclusion

### La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 11 décembre 2015. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 29 janvier 2016.

### Le marché

Le marché des cartes magnétiques est ouvert et compétitif, mais le nombre d'entreprises en mesure de répondre à nos besoins spécifiques est plus restreint vu nos exigences en matière de contrôle de la qualité et nos exigences de garanties de soumission et d'exécution, essentielles étant donné la criticité de ces produits.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

Les deux entreprises qui font l'objet de la recommandation détiennent une certification ISO 14001 attestant qu'elles détiennent un système de gestion environnemental. Une entreprise certifiée démontre qu'elle réduit au minimum l'effet dommageable de ses activités et son impact sur l'environnement et améliore de façon continue sa performance

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

**Préparé par:** DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION


Nom : Élane Thibodeau

Titre : Administrateur de contrats

**Service:** CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Signature: 

Date : 4 mars 2016

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-4910-11-14-25 (Adjudication)  
Titre de l'appel d'offres : Fourniture de cartes magnétiques et de reçus

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre	18300			
Compte	594220			
Ordre interne	000000			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	1.789.182,31			1.789.182,31

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de 06 04 2016 à 05 04 2019  
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	313.704,00\$	497.667,00\$	744.778,00\$	1.556.149,00\$
(B) TPS	15.685,20\$	24.883,35\$	37.238,90\$	77.807,45\$
(C) TVQ	31.291,97\$	49.642,28\$	74.291,61\$	155.225,86\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	360.681,17\$	572.192,63\$	856.308,51\$	1.789.182,31\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	31.331,19\$	49.704,49\$	74.384,70\$	155.420,38\$
(F) Montant net (D - E)	329.349,98\$	522.488,14\$	781.923,81\$	1.633.761,93\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

### Certification de fonds

Certification de fonds requise ?   
Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem  
Date: 4 avril 2016

## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** Appel d'offres STM-4910-11-14-25 (Adjudication)  
Titre de l'appel d'offres : Fourniture de cartes magnétiques et de reçus

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

#### Suite de la rubrique « Démarche et conclusion » :

Quatre (4) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et deux (2) d'entre elles ont déposé une offre. Le plus bas soumissionnaire pour les BLOCS 1, 2 et 3, soit Calmell S.A., et le plus bas soumissionnaire pour le BLOC 4, soit Paragon Identification sont conformes. Les prix sont fermes pour toute la durée du contrat.

#### Option(s) de renouvellement :

Le contrat prévoit deux (2) options de renouvellement de douze (12) mois chacune.

#### Règle d'adjudication :

La règle d'adjudication de l'appel d'offres prévoit: « quoiqu'il s'agisse d'un appel d'offres à prix unitaire, l'adjudication s'est faite par BLOC à chacun des soumissionnaires conformes ayant le plus bas prix offert pour le BLOC en tenant compte des termes de paiement ».

#### L'estimation

L'estimation de contrôle était de 1 717 305,83 \$ toutes taxes incluses pour les quatre (4) BLOCS. Les prix totaux soumis de 1 867 463,04 \$, toutes taxes incluses, sont donc supérieurs de 150 157,21 \$ (9% défavorable) par rapport à l'estimation de contrôle.

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

#### Suite de la rubrique « Développement durable » :

environnementale. En faisant affaire avec une entreprise détenant cette certification, la STM contribue à 2 chantiers du plan de développement durable 2020 de la STM : Chantier 5 - Réduire son empreinte environnementale et Chantier 7 - S'approvisionner de façon responsable.

## RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

**OBJET : STM-4910-11-14-25 (Adjudication)**  
**Fourniture de cartes magnétiques et de reçus)**

### SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE : « Recommandation »

Adjudicataires	BLOCS	STM	STL	Total Adjudicataires
CALMELL S.A.	BLOC 1	98 950,00 \$	3 645,00 \$	102 595,00 \$
CALMELL S.A.	BLOC 2	708 840,00 \$	64 440,00 \$	773 280,00 \$
CALMELL S.A.	BLOC 3	472 797,00 \$	0,00 \$	472 797,00 \$
TOTAL CALMELL S.A. AVANT TAXES	BLOCS 1, 2 et 3	1 280 587,00 \$	68 085,00\$	1 348 672,00 \$
TAXES CALMELL	BLOCS 1, 2 et 3	191 767,90\$	10 195,73\$	201 963,63\$
<b>TOTAL CALMELL S.A. AVEC TAXES</b>	BLOCS 1, 2 et 3	<b>1 472 354,90\$</b>	<b>78 280,73\$</b>	<b>1 550 635,63\$</b>
TOTAL PARAGON AVANT TAXES	BLOC 4	275 562,00\$	0,00\$	275 562,00\$
TAXES PARAGON	BLOC 4	41 265,41\$	0,00\$	41 265,41\$
<b>TOTAL PARAGON AVEC TAXES</b>	BLOC 4	<b>316 827,41\$</b>	<b>0,00\$</b>	<b>316 827,41\$</b>
<b>Montant total sans taxes (CALMELL+PARAGON)</b>	TOUS LES BLOCS	1 556 149,00 \$	68 085,00 \$	1 624 234,00 \$
<b>Taxes</b>	TOUS LES BLOCS	233 033,31 \$	10 195,73 \$	243 229,04 \$
<b>Total avec taxes (CALMELL + PARAGON)</b>	TOUS LES BLOCS	<b>1 789 182,31 \$</b>	<b>78 280,73 \$</b>	<b>1 867 463,04 \$</b>

### SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE : « Démarche et conclusion »

#### Historique :

Le deuxième et dernier renouvellement du contrat actuel se terminera le 5 avril 2016. Ci-dessous, les détails de ce contrat.

Contrat	Résolution	Montant autorisé TTI (incluant contingence) (portion STM seulement)	Période couverte par l'autorisation	Nature de l'autorisation
STM-3863-07-10-25	CA-2011-073	2 536 240,42 \$	Avril 2011 (36 mois)	Contrat de base
STM-3863-07-10-25	CA-2014-009	870 053,88 \$	Avril 2014 (12 mois)	1 <sup>er</sup> renouvellement
STM-3863-07-10-25	CA-2015-040	716 628,53 \$	Avril 2015 (12 mois)	2 <sup>ième</sup> renouvellement
<b>TOTAL</b>		<b>4 122 922,83 \$</b>		

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Assemblée du: 6 AVRIL 2016

Article de l'ordre du jour numéro: 3.2

Résolution numéro: CA-2016-073

**Recommandation** STM-5159-01-15-56

D'ADJUGER à l'entreprise « Garival », un contrat pour la fourniture de pièces de rechange pour les boîtes à perception d'autobus (BPA), pour une période de vingt-quatre (24) mois, au montant maximum de 2 045 364,33 \$, plus les taxes de 306 293,31 \$, pour un montant maximum de 2 351 657,64 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5159-01-15-56 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:** 2.351.657,64 \$ Toutes taxes incluses

**D.E. responsable BUS**

Nom Renée Amilcar

Titre Directrice exécutive

Date: 14 Mars 2016

Signature:

**D.E. responsable S.O.**

Nom S.O.

Titre S.O.

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

En 2002, la STM a initié un double processus d'appel d'offres, afin d'implanter à la fois un système intégré de vente et de perception et l'acquisition d'un système BPA qui comprend les boîtes à perception, les équipements dans les garages et tous les autres équipements nécessaires au fonctionnement de ce système.

L'entretien des BPA étant effectué par la STM, nous avons besoin d'acquérir des pièces de rechange pour effectuer cet entretien.

Les prévisions du besoin ont été évaluées par la Division Planification opérationnelle de la Direction Entretien majeur Bus et la Division gestion matière, entreposage et distribution de la Direction chaîne d'approvisionnement.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 25/02/2016  
CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** TM-5159-01-15-56 (Adjudication)

Titre de l'appel d'offres : Fourniture de pièces de rechange pour les boîtes à perception d'autobus

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- |   |  |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Nouveau contrat | <input type="checkbox"/> De gré à gré      |
| <input type="checkbox"/> Renouvellement             | <input type="checkbox"/> Sur invitation    |
| <input type="checkbox"/> Prolongation               | <input checked="" type="checkbox"/> Public |
| <input type="checkbox"/> Levée d'options            | <input type="checkbox"/> Autre             |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres : 1

Nombre de soumissions déposées : 1

## Annexes jointes

- |  |   |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Analyse juridique      | <input type="checkbox"/> Analyse technique  |
| <input type="checkbox"/> Analyse des prix                  | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité |
| <input type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions |   |
| <input type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires        |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autres annexes         |   |

description: Annexe Photos

**Cheminement décisionnel** Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

## Démarche et conclusion

### La démarche d'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 26 janvier 2016. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 11 février 2016.

### Le marché

L'appel d'offres s'adressait aux fournisseurs potentiels de pièces de rechange pour les boîtes à perception de marque GFI. Les boîtes à perception d'autobus sont fabriquées par GFI Genfare et Garival est le seul distributeur au Canada.

### Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Une (1) entreprise s'est procuré les documents d'appel d'offres et a déposé une offre. La soumission de Garival est conforme. Les prix sont fermes pour la durée du contrat. Advenant un renouvellement de contrat, les prix pourront être révisés d'un pourcentage maximum équivalent à la variation de la dernière année de l'IPC (Indice des Prix à la Consommation) pour la région de Montréal.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

Ce contrat permet de maintenir les opérations du système de vente et perception et ainsi s'assurer d'optimiser la contribution économique et la performance de la STM (Chantier 4 du plan de développement durable 2020 de la STM).

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

**Préparé par :** DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

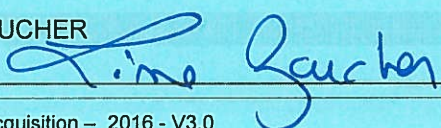
Nom: LILA YANTREN

Titre : ADMINISTRATRICE DE CONTRATS

**Service :** CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: LINE BOUCHER

Titre: DIRECTRICE

Signature: 

Date: 10/03/2016

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** TM-5159-01-15-56 (Adjudication)

Titre de l'appel d'offres : Fourniture de pièces de rechange pour les boîtes à perception d'autobus

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre	00000			
Compte	161001			
Ordre interne	000000			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	2.351.657,64			2.351.657,64

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de JJ 04 2016 à JJ 04 2018  
MM AAAA MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	767.011,62\$	1.022.682,17 \$	255.670,54\$	2.045.364,33\$
(B) TPS	38.350,58\$	51.134,11\$	12.783,53\$	102.268,22\$
(C) TVQ	76.509,41\$	102.012,55\$	25.503,14\$	204.025,10\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	881.871,61\$	1.175.828,82\$	293.957,21\$	2.351.657,64\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	76.605,29\$	102.140,38\$	25.535,10\$	204.280,77\$
(F) Montant net (D - E)	805.266,32\$	1.073.688,44\$	268.422,11\$	2.147.376,87\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

### Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem

Date: 4 avril 2016



# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** TM-5159-01-15-56 (Adjudication)

Titre de l'appel d'offres : Fourniture de pièces de rechange pour les boîtes à perception d'autobus

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

### Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

### Option(s) de renouvellement

Le contrat prévoit une (1) option de renouvellement de douze (12) mois.

### Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat est de 2 180 710,37 \$, le prix soumis de 2 351 657,64 \$ toutes taxes incluses est donc supérieur de 170 947,26 \$ soit 7,84 % défavorable.

Le prix obtenu pour le présent contrat représente un écart de 118 817,41 \$ soit 6,17 % défavorable par rapport au dernier prix payé par la STM. Cet écart s'explique par la hausse des prix du fabricant en raison de l'augmentation du taux de change du dollar américain par rapport au dollar canadien et par le fait que Garival doit maintenir les prix fermes pour la durée du contrat de deux (2) ans.

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

### Historique du/des contrat(s) précédent(s)

#### **Contrat : STM-4393-11-12-39 (Contrat de base)**

- Résolution CA-2013-032.

- Montant autorisé TTI : 638 154,86 \$.

- Période couverte par l'autorisation : mars 2013 à mars 2015.

- Adjudicataire : Garival.

#### **Contrat: STM-4393-11-12-39 (Augmentation de l'enveloppe budgétaire)**

- Résolution CA-2014-190.

- Montant autorisé TTI : 619 913,05 \$.

- Période couverte par l'autorisation : Septembre 2014 à avril 2015.

#### **Contrat: STM-4393-11-12-39 (Option de renouvellement)**

- Résolution CA-2015-077.

- Montant autorisé TTI : 892 580,82 \$.

- Période couverte par l'autorisation : Avril 2015 à avril 2016.

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Assemblée du: 6 AVRIL 2016

Article de l'ordre du jour numéro: 3,3

Résolution numéro: CA-2016-074

### Recommandation STM-3722-10-09-39

D'AUTORISER une modification au contrat STM-3722-10-09-39 afin d'ajouter diverses modifications techniques concernant l'acquisition des vingt-trois (23) autobus devant être livrés en 2017 et qui n'étaient pas prévues au bordereau des prix, pour un montant de 713 827,77 \$, plus une provision pour ajustement de prix selon la variation du taux de change et l'inflation de 57 106,22 \$ plus les taxes de 115 447,37 \$, pour un montant maximum de 886 381,36 \$, toutes taxes incluses, tel que détaillé au tableau joint à la présente recommandation (« annexe A »), le tout à l'intérieur du montant autorisé de la contingence suivant la résolution du CA-2015-327.

D'AUTORISER le Directeur exécutif - Bus à retenir l'une ou plusieurs des options détaillées au tableau joint à la recommandation.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: \$ Toutes taxes incluses

#### D.E. responsable BUS

Nom Renée Amilcar

Titre Directeur exécutif

Date: 31 mars 2016

Signature:

#### D.E. responsable

Nom S.O

Titre S.O

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée:

### Exposé du besoin

Le 4 juillet 2012, la STM a adjugé un contrat qui a pour objet l'acquisition d'autobus urbains 40' hybride diesel-électrique à plancher surbaissé pour la période 2013-2016 pour les neuf (9) sociétés de transport du Québec (Résolution CA-2012-189).

Le 3 juin 2015, la STM a autorisé une modification contractuelle afin d'ajouter diverses modifications techniques concernant l'acquisition de vingt-sept (27) véhicules livrés en 2016 (Résolution CA-2015-155).

Le 2 décembre 2015, la STM a autorisé l'exercice des options pour l'acquisition d'autobus urbains 40' hybride diesel-électrique à plancher surbaissé pour la période 2017-2018 pour les neuf (9) sociétés de transport du Québec, dont vingt-trois (23) autobus devant être livrés en 2017 (Résolution CA-2015-327).

Il est requis d'approuver une modification contractuelle, pour le lot 969 de vingt-trois (23) autobus, afin d'ajouter diverses modifications techniques aux équipements compte tenu de certaines évolutions technologiques ou évolutions de normes applicables, selon les dispositions prévues aux documents d'appel d'offres.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 30/03/2016  
CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-3722-10-09-39 (Modification au contrat)  
Acquisition d'autobus 40' hybride diesel-électrique à plancher surbaissé

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Nouveau contrat | <input type="checkbox"/> De gré à gré     |
| <input type="checkbox"/> Renouvellement  | <input type="checkbox"/> Sur invitation   |
| <input type="checkbox"/> Prolongation    | <input type="checkbox"/> Public           |
| <input type="checkbox"/> Levée d'options | <input checked="" type="checkbox"/> Autre |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres:

Nombre de soumissions déposées:

## Annexes jointes

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Analyse juridique                 | <input type="checkbox"/> Analyse technique  |
| <input type="checkbox"/> Analyse des prix                  | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité |
| <input type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions |   |
| <input type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires        |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autres annexes         |   |

description: Annexe A Modifications 2017

## Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O

Date: (jj/mm/an)

Comité : S.O

Date: (jj/mm/an)

## Démarche et conclusion

Suite à un appel d'offres public, un contrat pour l'acquisition d'autobus hybride 40' hybride diesel-électrique a été adjugé à Nova Bus, une division du groupe Volvo Canada (« Nova Bus ») par le conseil d'administration de la STM lors d'une séance tenue le 4 juillet 2012 (résolution CA-2012-189). Une option de renouvellement a été autorisée par le conseil d'administration de la STM lors d'une séance tenue le 2 décembre 2015 (résolution CA-2015-327).

La STM a confirmé à Nova Bus une quantité de vingt-trois (23) autobus au début de l'année 2016 et ce, pour des livraisons prévues pour 2017. Neuf (9) mois avant la date de mise en production de chacun des lots d'autobus, la STM doit confirmer les options qui ne sont pas prévues au bordereau d'appel d'offres, mais requises en fonction de l'évolution technologique de certains équipements, ou l'évolution des normes applicables aux autobus.

En cours du contrat, autant la STM que Nova Bus peuvent demander ou proposer des modifications sur l'autobus tel que prévu au contrat à la clause 52 « Maîtrise des modifications techniques aux autobus » et à la clause 53 « Amélioration continue et évolution des autobus ». Ces modifications ne font pas partie de la liste des options prévues au bordereau des prix joints au contrat, d'où la demande de modification.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

## Développement durable

 Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

Le système hybride permet la récupération de l'énergie cinétique et permet de générer une économie de carburant de vingt (20) % minimum sur le cycle de Manhattan comparativement à un véhicule diesel avec un moteur de 2010 ayant des équipements équivalents. La réduction en émission de dioxyde de carbone (GES) sera proportionnelle à la réduction de la consommation en carburant.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

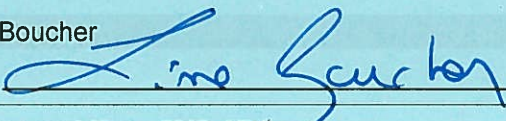
Nom: Julie Gallant

Titre: Administrateur de contrats

## Service: CHAÎNE APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 29/3/2016

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-3722-10-09-39 (Modification au contrat)  
Acquisition d'autobus 40' hybride diesel-électrique à plancher surbaissé

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

**Financement :** La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-120 qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

**Subvention :** Suite à une évaluation du dossier par la division soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements, ce projet a été ciblé pour une subvention selon les modalités du programme SOFIL. Cette qualification devra être confirmée par le MTMDET. Une autorisation de subvention de principe du MTQ a été accordée le 27 janvier 2016. La demande de subvention finale sera déposée au MTMDET d'ici peu.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: **4 avril 2016**

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-3722-10-09-39 (Modification au contrat)  
Acquisition d'autobus 40' hybride diesel-électrique à plancher surbaissé

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

L'ajout de ces modifications est nécessaire pour répondre à l'amélioration et à l'évolution technologique du véhicule ainsi qu'aux ajustements technologiques qu'exigent les normes applicables. La modification contractuelle respecte la politique de gestions contractuelle (P.G. 4.10).

- Les modifications demandées pour le Lot 969 de vingt-trois (23) autobus sont les mêmes autorisées et apportées sur les autobus du dernier lot des livraisons de 2016 (Résolution CA 2015-155), en plus de l'installation de 4 prises USB doubles par autobus.

Les modifications prises en compte au dernier lot des livraisons de 2016 sont, entre autres, les suivantes : Les modifications au signal sonore facilitant les demandes de sortie des personnes en fauteuil roulant, la rampe d'accès Fédico de pente 4:1 mieux adaptée aux conditions et environnements d'embarquement de notre réseau, le repositionnement en hauteur du rétroviseur droit améliorant la sécurité lors des approches d'embarquement et ajouter à cela sa visibilité accrue la nuit à l'aide de lumière DEL sur le côté du rétroviseur. La série E permet l'arrêt moteur automatique lorsque le bus est immobile dans la circulation, et de pouvoir circuler en mode tout électrique sur une distance d'environ un (1) km selon certaines conditions; cette option permettra une réduction de nos émissions de gaz à effet de serre.

- De plus, compte tenu que certaines options restent à valider avant la confirmation finale des options retenues à Nova Bus, il est prévu d'autoriser le directeur exécutif - Bus, de retenir l'une ou plusieurs des options ou des modifications demandées en fonction du résultat de ces validations.

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro : 4,1

Assemblée du : 6 AVRIL 2016

Résolution numéro : CA-2016-075

## Recommandation STM-4359-10-12-56

D'AUTORISER l'exercice de l'option de renouvellement du contrat de réparation d'induits et carcasses de moteurs de traction des voitures de métro, adjugé à l'entreprise « Les Entreprises Électriques L.M. Inc. », à compter du 16 mai 2016 jusqu'au 15 mai 2018, au montant de 2 106 453,00 \$, plus les taxes de 315 441,34 \$, pour un montant maximum de 2 421 894,34 \$, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres STM-4359-10-12-56 et de la soumission produite par l'Adjudicataire.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :** 2.421.894,34 \$ Toutes taxes incluses

### D.E. responsable MÉTRO

Nom André Poisson

Titre Directeur exécutif

Date : 09 mai 2016

Signature :

### D.E. responsable S.O.

Nom S.O.

Titre S.O.

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée :

## Exposé du besoin

Pour assurer la continuité de ses activités, la STM a besoin de remettre à neuf les moteurs de traction des voitures de métro MR-73 et quelques moteurs de voitures de métro MR-63. Pour ce faire, un plan de révision générale des moteurs de traction a été mis en place afin d'augmenter la fiabilité et la performance des voitures de métro pour les vingt prochaines années. La remise à neuf consiste principalement au rebobinage des composantes maîtresses du moteur soit l'induit et la carcasse.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Division planification opérationnelle de la Direction entretien du matériel roulant, en collaboration avec la Division gestion des matières, entreposage et distribution de la Direction chaîne d'approvisionnement.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision : 19/02/2016  
CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-4359-10-12-56 (Première et dernière option de renouvellement)  
Titre de l'appel d'offres : Réparation d'induits et carcasses de moteurs de traction des voitures de métro

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Nouveau contrat           | <input type="checkbox"/> De gré à gré   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Renouvellement | <input type="checkbox"/> Sur invitation |
| <input type="checkbox"/> Prolongation              | <input type="checkbox"/> Public         |
| <input type="checkbox"/> Levée d'options           | <input type="checkbox"/> Autre          |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres :

Nombre de soumissions déposées :

## Annexes jointes

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Analyse juridique                 | <input type="checkbox"/> Analyse technique  |
| <input type="checkbox"/> Analyse des prix                  | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité |
| <input type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions |   |
| <input type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires        |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autres annexes         |   |

description: Annexe photo

## Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

## Démarche et conclusion

### Historique d'adjudication

Contrat : STM-4359-10-12-56

Résolution : CA-2013-105

Montant autorisé TTI (sans contingence) : 8 223 379,92 \$

Période couverte par l'autorisation : 16 mai 2013 au 15 mai 2016

Nature de l'autorisation : Contrat de base (fournisseur principal)

Adjudicataire : Les Entreprises Électriques L.M. Inc.

La présente recommandation vise à autoriser l'exercice de l'option de renouvellement.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

## Développement durable

 Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

La remise à neuf consiste principalement au rebobinage des composantes maîtresses du moteur, soit l'induit et la carcasse des voitures de métro et s'inscrit dans une démarche d'approvisionnement responsable (Chantier 7 - s'approvisionner de façon responsable, du plan de développement durable 2020 de la STM).

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

Nom : Gérard Leong

Titre : Administrateur de contrats

## Service: CHÂINE D'APPROVISIONNEMENT

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Signature: 

Date : 4 mars 2016

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-4359-10-12-56 (Première et dernière option de renouvellement)  
Titre de l'appel d'offres : Réparation d'induits et carcasses de moteurs de traction des voitures de métro

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre	00000	68470		
Compte	563826	552130		
Ordre interne	325513			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-145			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	2.318.399,59	103.494,75		2.421.894,34

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de 16 05 2016 à 15 05 2018  
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	702.151,00\$	1.053.226,50\$	351.075,50\$	2.106.453,00\$
(B) TPS	35.107,55\$	52.661,33\$	17.553,78\$	105.322,66\$
(C) TVQ	70.039,56\$	105.059,34\$	35.019,78\$	210.118,68\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	807.298,11\$	1.210.947,17\$	403.649,06\$	2.421.894,34\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	70.127,33\$	105.191,00\$	35.063,67\$	210.382,00\$
(F) Montant net (D - E)	737.170,78\$	1.105.756,17\$	368.585,39\$	2.211.512,34\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

**Subvention:** Suite à une évaluation du dossier par la division Soutien à l'exploitation et aux projets de la direction Budget et Investissements, la portion capitalisable de ce projet a été ciblée pour une subvention à un taux global de 75 % provenant du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP) du MTQ. Cette qualification devra être confirmé par le MTQ. Une demande de subvention sera déposée au MTQ prochainement.

**Financement:** La réparation d'induits et carcasses fait partie intégrante de l'enveloppe globale du règlement d'emprunt R-145 correspondant au programme Mise à niveau des moteurs de traction MR73 dont l'autorisation a été accordée par le Conseil d'administration de la STM à sa séance du 2 octobre 2013 (CA-2013-286) et par le MAMROT le 11 mars 2014 (AM 278940).

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier:   
Date: 4 avril 2016



# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** Appel d'offres STM-4359-10-12-56 (Première et dernière option de renouvellement)  
Titre de l'appel d'offres : Réparation d'induits et carcasses de moteurs de traction des voitures de métro

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

### Historique d'adjudication (suite)

Contrat : STM-4359-10-12-56

Résolution : CA-2013-105

Montant autorisé TTI (sans contingence) : 2 590 113,57 \$

Période couverte par l'autorisation : 16 mai 2013 au 15 mai 2016

Nature de l'autorisation : Contrat de base (fournisseur de relève)

Adjudicataire : Delom Services Inc.

Considérant les éléments suivants :

- La STM a consommé seulement trois (3) % du montant autorisé au fournisseur de relève pour ce contrat;
- La faible quantité d'induits et carcasses à réparer pour la période de renouvellement;
- La pleine capacité du fournisseur principal à réaliser la totalité des réparations des induits et carcasses restantes.

Dans ces circonstances, Il n'est pas recommandé de renouveler le contrat de relève.

### Justification de la levée d'option

Compte tenu de la faible concurrence dans ce marché, et considérant que l'augmentation maximale se limite à 2% selon l'indice des prix de l'industrie (IPI) publié par Statistique Canada, et considérant que l'exercice de l'option se fait aux mêmes termes et conditions, il est donc plus avantageux pour la STM d'exercer l'option de renouvellement plutôt que de procéder à un nouvel appel d'offres.

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

La remise à neuf permet de prolonger la durée de vie utile des voitures de métro. Par ailleurs, la remise à neuf respecte et met de l'avant le concept de la hiérarchie des 3 RV-E (réduire, réutiliser, recycler, valoriser et éliminer) pour la gestion des matières résiduelles (Chantier 5 - réduire notre empreinte écologique du plan développement durable 2020 de la STM).

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du secrétariat général

Assemblée du: 6 AVRIL 2016

Article de l'ordre du jour numéro: 4.2

Résolution numéro: CA-2016-076

**Recommandation** STM-5006-02-15-47

D'ADJUGER à « Enerdel Inc. », un contrat pour l'acquisition et l'installation de systèmes rechargeables Stockage d'énergie (SRSE) pour les autobus hybrides, pour un terme de huit (8) mois après l'avis d'adjudication, au montant de 590 360,00\$, plus les taxes de 88 406,41 \$, pour un montant maximum de 678 766,41 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5006-02-15-47 et à la soumission produite par l'Adjudicataire sauf quant au prix ayant été négocié à la baisse;

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:** 678.766,41 \$ Toutes taxes incluses

**D.E. responsable Bus**

Nom Renée Arnilcar

Titre Directrice exécutive

Date: 18 mars 2016

Signature:

**D.E. responsable S.O.**

Nom S.O.

Titre S.O.

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

Depuis fin 2008, la STM utilise en service régulier huit (8) autobus hybrides Nova Bus LFS, dont la propulsion est assurée par un moteur diesel Cummins conventionnel, assisté d'une transmission électrique hybride parallèle Allison EP40. Ces systèmes de recharge et stockage d'énergie (batteries) initialement installés dans ces autobus, sont maintenant arrivés à leur fin de durée de vie utile.

Il faut donc maintenant les remplacer par un système de recharge et stockage d'énergie ayant une durée de vie minimale de 8 ans (jusqu'en 2024), correspondant à celle de l'autobus. L'appel d'offres visait l'acquisition de huit (8) batteries incluant l'installation, la programmation du logiciel, la disposition des systèmes récupérés et une exigence de compatibilité logicielle et mécanique entre le système de recharge et stockage d'énergie et la transmission.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 25/02/2016  
CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5006-02-15-47 (Adjudication)  
Titre de l'appel d'offres : Acquisition et installation de systèmes rechargeables de stockage d'énergie (SRSE) pour autobus hybrides

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat       De gré à gré  
 Renouvellement       Sur invitation  
 Prolongation       Public  
 Levée d'options       Autre

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres : 2

Nombre de soumissions déposées : 1

## Annexes jointes

- Analyse juridique       Analyse technique  
 Analyse des prix       Analyse de qualité  
 Rapport d'analyse des soumissions  
 Liste des soumissionnaires  
 Autres annexes

description:

**Cheminement décisionnel** Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O.      Date: (jj/mm/an)

Comité : S.O.      Date: (jj/mm/an)

## Démarche et conclusion

### La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 25 septembre 2015. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 21 octobre 2015.

### Le marché

L'appel d'offres s'adressait aux fabricants et distributeurs de systèmes de recharge et stockage d'énergie de lithium pour autobus hybride. Les fournisseurs devaient être en mesure de respecter les spécifications du devis technique de la STM, entre autres la compatibilité logicielle et mécanique du système de recharge de stockage d'énergie avec la transmission de l'autobus

### Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Deux (2) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et une seule d'entre elles a déposé une offre. La soumission d'Enerdel Inc. est conforme.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

Les autobus hybrides contribuent à atteindre deux chantiers du plan de développement durable 2020 de la STM

Chantier 5 - réduire notre empreinte environnementale

Chantier 6 - limiter nos émissions atmosphériques

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

**Préparé par:** APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

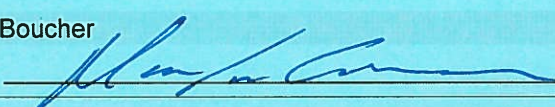
Nom: Nathalie Lessard

Titre : Administrateur de contrats

**Service:** CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 12.03.2016

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5006-02-15-47 (Adjudication)  
 Titre de l'appel d'offres : Acquisition et installation de systèmes rechargeables de stockage d'énergie (SRSE) pour autobus hybrides

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte	561520			
Ordre interne	520409			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	678.766,41			678.766,41

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 16 04 2016 à 15 12 2016  
 JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	590.360,00\$			590.360,00\$
(B) TPS	29.518,00\$	0,00\$	0,00\$	29.518,00\$
(C) TVQ	58.888,41\$	0,00\$	0,00\$	58.888,41\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	678.766,41\$	0,00\$	0,00\$	678.766,41\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	58.962,21\$	0,00\$	0,00\$	58.962,21\$
(F) Montant net (D - E)	619.804,20\$	0,00\$	0,00\$	619.804,20\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

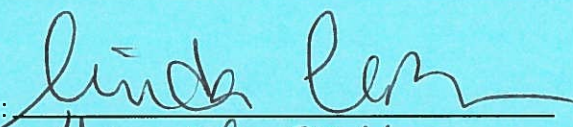
## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

### Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier:   
 Date: 4 avril 2016

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5006-02-15-47 (Adjudication)

Titre de l'appel d'offres : Acquisition et installation de systèmes rechargeables de stockage d'énergie (SRSE) pour autobus hybrides

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

### Option(s) de renouvellement

Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement.

### Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

### Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat est de 512 673,00 \$ toutes taxes incluses. Le prix soumis suite à une négociation telle que le permet la Loi sur les sociétés de transport en commun RLRQ, c. S-30.01, article 108.1, de 678 766,41 \$ toutes taxes incluses est donc supérieur de 166 093,41 \$ (32 % défavorable). Cet écart s'explique par le fait que certaines hypothèses utilisées lors de l'établissement de l'estimation de contrôle ont évoluées entre ce moment et le lancement d'appel d'offres. De plus, le peu de compétition sur le marché et le faible volume d'achat ont eu un impact sur le résultat du prix obtenu.

Aucune comparaison n'est possible entre les prix soumis au présent contrat et les prix payés pour des contrats antérieurs puisqu'il n'existe aucun historique pour ce type d'acquisition.

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

Les systèmes de recharge de stockage d'énergie sont indispensables au fonctionnement des autobus et permettent d'assurer la continuité de la livraison du service.

Ces systèmes seront récupérés par l'adjudicataire et ils feront l'objet d'une disposition respectant le principe des 3RV-E (réduction, réutilisation, recyclage, valorisation et élimination), un principe mis de l'avant dans la démarche d'approvisionnement responsable de la STM.

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro : 4.3

Assemblée du : 6 AVRIL 2016

Résolution numéro : CA-2016-077

## Recommandation STM-4434-02-13-40

D'AUTORISER l'exercice de l'option de renouvellement du contrat pour des services de sérigraphie et d'impression numérique, adjugé à « CPS Sérigraphie inc. », à compter du 1er mai 2016 jusqu'au 30 avril 2017, au montant de 200 000,00 \$, plus les taxes de 29 950,00 \$, pour un montant maximum de 229 950,00 \$, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres STM-4434-02-13-40 et de la soumission produite par l'Adjudicataire.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :** 229.950,00 \$ Toutes taxes incluses

### D.E. responsable EXPÉRIENCE CLIENT & ACT. COMM.

Nom Michel Lafrance

Titre Directeur exécutif

Date : 14-03-2016

Signature:

### D.E. responsable S/O

Nom

Titre

Date : \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

La STM utilise différents supports d'affichage sur ses véhicules et dans ses installations afin d'encourager l'utilisation du transport collectif et faire la promotion de ses services dans le cadre de diverses campagnes corporatives. Lorsque le département de sérigraphie interne à la STM ne peut répondre aux besoins de production, il nous faut recourir aux services d'un fournisseur spécialisé qui dispose des équipements appropriés pour combler les besoins en impression.

La prévision des besoins a été évaluée par la division Communications clients.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-4434-02-13-40 (Première option de renouvellement)  
Titre de l'appel d'offres : Services de sérigraphie et d'impression numérique

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Nouveau contrat           | <input type="checkbox"/> De gré à gré   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Renouvellement | <input type="checkbox"/> Sur invitation |
| <input type="checkbox"/> Prolongation              | <input type="checkbox"/> Public         |
| <input type="checkbox"/> Levée d'options           | <input type="checkbox"/> Autre          |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres :

Nombre de soumissions déposées :

## Annexes jointes

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Analyse juridique                 | <input type="checkbox"/> Analyse technique  |
| <input type="checkbox"/> Analyse des prix                  | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité |
| <input type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions |   |
| <input type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires        |   |
| <input type="checkbox"/> Autres annexes                    |   |

description:

## Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S/O

Date: (jj/mm/an)

Comité : S/O

Date: (jj/mm/an)

## Démarche et conclusion

### Historique d'adjudication

Contrat : STM-4434-02-13-40  
Résolution : CA-2013-106  
Montant autorisé TTI (sans contingence) : 689 850,00 \$  
Période couverte par l'autorisation : 2013-05-01 à 2016-04-30  
Nature de l'autorisation : Contrat de base.

La présente recommandation vise à autoriser l'exercice de la première option de renouvellement.

### Justification de la levée d'option

Les prix sont fermes pour toute la durée du contrat et considérant que le prix des matières premières a augmenté en raison de la faiblesse du dollar canadien, il est plus avantageux pour la STM d'exercer l'option de renouvellement plutôt que de procéder à un nouvel appel d'offres.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

## Développement durable

 Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

CPS Sérigraphie inc. a mis en place des mesures pour réduire les impacts environnementaux et sociaux liés à ses activités. Il utilise entre autres des encres à base d'eau et des matériaux qui se recyclent.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: APPROVISIONNEMENT ET EXPLOITATION

Nom: Yves Desmarais

Titre: Administrateur de contrats

## Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 11/03/2016

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-4434-02-13-40 (Première option de renouvellement)  
Titre de l'appel d'offres : Services de sérigraphie et d'impression numérique

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre	type U			
Compte	553370			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	229.950,00			229.950,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de 01 05 2016 à 30 04 2017  
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	70.000,00\$	130.000,00\$	0,00\$	200.000,00\$
(B) TPS	3.500,00\$	6.500,00\$	0,00\$	10.000,00\$
(C) TVQ	6.982,50\$	12.967,50\$	0,00\$	19.950,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	80.482,50\$	149.467,50\$	0,00\$	229.950,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	6.991,25\$	12.983,75\$	0,00\$	19.975,00\$
(F) Montant net (D – E)	73.491,25\$	136.483,75\$	0,00\$	209.975,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

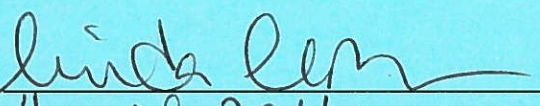
## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

### Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 4 avril 2016



## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-4434-02-13-40 (Première option de renouvellement)

Titre de l'appel d'offres : Services de sérigraphie et d'impression numérique

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

Le choix d'un fournisseur qui prend en compte les conséquences environnementales, sociales et économiques s'inscrit dans la démarche d'approvisionnement responsable de la STM. Par le fait même, cela contribue à réduire l'empreinte écologique de la STM (Chantier 5 du plan de développement durable 2020 de la STM).

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro : 4.4

Assemblée du : 6 AVRIL 2016

Résolution numéro : CA-2016-078

## Recommandation STM-3739-11-09-23

D'AUTORISER une prolongation du contrat de Gestion d'abonnement au programme OPUS à l'année, adjugé à l'entreprise « Tootelo Innovation Inc. (Division Telmatik) », pour une période maximale de dix (10) mois à compter du 11 avril 2016, pour un montant de 1 500 000,00 \$, plus les taxes de 224 625,00 \$, pour un montant maximum de 1 724 625,00 \$, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres STM-3739-11-09-23 et de la soumission produite par l'Adjudicataire.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :** 1.724.625,00 \$ Toutes taxes incluses

### D.E. responsable Expérience client & Act. commerciales

Nom Michel Lafrance

Titre Directeur exécutif

Date : 24-03-2016

Signature:

### D.E. responsable S/O

Nom

Titre

Date : \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

Le contrat STM-3739-11-09-23 pour la gestion des abonnements pour le programme OPUS à l'année vient à terme le 10 avril 2016. Lors de sa séance tenue le 3 février 2016, le conseil d'administration a autorisé l'adjudication du nouveau contrat STM-4887-10-14-25 pour la gestion des abonnements (Résolution CA-2016-008).

Le nouveau contrat STM-4887-10-14-25 prévoit une période de douze (12) mois pour la mise en service d'une plateforme de gestion des abonnements conforme aux exigences de la STM. Le délai de deux (2) mois entre le nouveau contrat et le terme du contrat actuel est insuffisant pour la mise en service d'une plateforme de gestion des abonnements conforme aux exigences de la STM.

La présente demande vise à permettre la poursuite du service lié à la gestion des abonnements pour le programme OPUS à l'année auprès de la clientèle de la STM.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 16/03/2016  
CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-3739-11-09-23 (Prolongation)  
Gestion d'abonnement au programme OPUS à l'année

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Nouveau contrat         | <input type="checkbox"/> De gré à gré   |
| <input type="checkbox"/> Renouvellement          | <input type="checkbox"/> Sur invitation |
| <input checked="" type="checkbox"/> Prolongation | <input type="checkbox"/> Public         |
| <input type="checkbox"/> Levée d'options         | <input type="checkbox"/> Autre          |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres:

Nombre de soumissions déposées:

## Annexes jointes

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Analyse juridique                 | <input type="checkbox"/> Analyse technique  |
| <input type="checkbox"/> Analyse des prix                  | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité |
| <input type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions |   |
| <input type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires        |   |
| <input type="checkbox"/> Autres annexes                    |   |

description:

## Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S/O

Date: (jj/mm/an)

Comité : S/O

Date: (jj/mm/an)

## Démarche et conclusion

### Justification de la prolongation

La demande de prolongation est justifiée dans la mesure où la STM désire poursuivre le service OPUS à l'année auprès de sa clientèle. Le service OPUS à l'année permet aux usagers de la STM de recevoir une carte OPUS chargée des titres mensuels et d'effectuer leur paiement tous les mois par prélèvement bancaire ou sur leur carte de crédit.

Nous demandons l'autorisation de prolonger le contrat STM-3739-11-09-23 d'une durée de dix (10) mois additionnels de manière à permettre la mise en service d'une plateforme de gestion des abonnements conforme aux exigences de la STM, tel que requis au contrat STM-4887-10-14-25.

Le montant, pour la présente prolongation, est de 1 724 625,00 \$ toutes taxes incluses, portant ainsi la valeur du contrat à un total de 10 454 247,94 \$ toutes taxes incluses.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Division Stratégie marketing et développement de marchés, en collaboration avec la Direction de la Chaîne d'approvisionnement.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

S/O

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

**Préparé par:** APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

Nom: Yves Desmarais

Titre: Administrateur de contrats

**Service:** CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 23 mars 2016

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-3739-11-09-23 (Prolongation)  
Gestion d'abonnement au programme OPUS à l'année

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre	38400			
Compte	551590			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	1.724.625,00			1.724.625,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 11 04 2016 à 10 02 2017  
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	1.125.000,00\$	375.000,00 \$	0,00\$	1.500.000,00\$
(B) TPS	56.250,00\$	18.750,00\$	0,00\$	75.000,00\$
(C) TVQ	112.218,75\$	37.406,25\$	0,00\$	149.625,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	1.293.468,75\$	431.156,25\$	0,00\$	1.724.625,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	112.359,38\$	37.453,13\$	0,00\$	149.812,51\$
(F) Montant net (D - E)	1.181.109,37\$	393.703,12\$	0,00\$	1.574.812,49\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

### Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem  
Date: 4 avril 2016

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-3739-11-09-23 (Prolongation)  
Gestion d'abonnement au programme OPUS à l'année

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

### Historique du contrat

Contrat: STM-3739-11-09-23

Nature de l'autorisation: Contrat de base, Résolution CA-2011-070

Montant autorisé : 1 717 240,21 \$ TTI

Période couverte par l'autorisation: du 11 avril 2011 au 10 avril 2014

Adjudicataire: Tootelo Innovation inc. (division Telmatik)

Nature de l'autorisation: Augmentation de l'enveloppe budgétaire, Résolution CA-2013-010

Montant autorisé : 2 184 525,00 \$ TTI

Période couverte par l'autorisation: du 6 février 2013 au 5 avril 2014

Nature de l'autorisation: Première option de renouvellement, Résolution CA-2014-017

Montant autorisé : 2 328 134,52 \$ TTI

Période couverte par l'autorisation: du 11 avril 2014 au 10 avril 2015

Nature de l'autorisation: Deuxième et dernière option de renouvellement, Résolution CA-2015-044

Montant autorisé : 2 499 723,21 \$ TTI

Période couverte par l'autorisation: du 11 avril 2015 au 10 avril 2016

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Assemblée du: 6 AVRIL 2016

Article de l'ordre du jour numéro: 6.1

Résolution numéro: CA-2016-079

## Recommandation STM-5238-01-16-31

D'ADJUGER à l'entreprise Groupe DCR un contrat pour des travaux divers et l'installation d'un monte-personne (Lot C12) pour le projet « Modifications - Atelier de grande révision Youville (GRY) », dans le cadre du Bureau de projets MPM-10, au montant forfaitaire de 323 617,00 \$, plus les taxes de 48 461,65 \$, pour un montant total forfaitaire de 372 078,65 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5238-01-16-31 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

D'AUTORISER une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:** 372.078,65 \$ Toutes taxes incluses

**D.E. responsable** ING. INFRA ET PROJETS MAJEURS

**D.E. responsable** n.a.

Nom François Chamberland

Nom n.a.

Titre Directeur exécutif

Titre n.a.

Date: 2016/03/18

Date: \_\_\_\_\_

Signature:

Signature: \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

Le remplacement des trains MR-63 par des trains MPM-10 engendre des modifications aux activités d'entretien effectuées à l'atelier de grande révision Youville (GRY). L'objectif du projet « Modifications - Atelier de grande révision Youville (GRY) » est d'adapter les infrastructures et d'installer les équipements pour permettre la réalisation des activités d'entretien de grande révision des voitures de métro MR-73 et MPM-10.

La révision des processus d'affaires de l'atelier de Grande révision Youville (GRY) et le déploiement du système de gestion de la maintenance assistée par ordinateur (GMAO) nécessaire à l'implantation des nouveaux trains MPM-10, ont engendré la révision des méthodes d'approvisionnement des composantes des différents départements. En vue d'améliorer la disponibilité en composantes, tout en assurant un contrôle des inventaires, le déploiement de magasins libre-service a été retenu par les directions Entretien du matériel roulant et Chaîne d'approvisionnement. À cet effet, des travaux sont requis pour l'aménagement de locaux spécialisés, incluant l'installation d'un monte-personne.

La présente recommandation concerne l'adjudication d'un contrat pour la réalisation desdits travaux.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5238-01-16-31 (Adjudication)  
Modifications - Atelier de grande révision Youville (GRY) Lot C12 - Travaux divers et installation d'un monte-personne

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat       De gré à gré  
 Renouvellement       Sur invitation  
 Prolongation       Public  
 Levée d'options       Autre

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres : 14

Nombre de soumissions déposées : 7

## Annexes jointes

- Analyse juridique       Analyse technique  
 Analyse des prix       Analyse de qualité  
 Rapport d'analyse des soumissions  
 Liste des soumissionnaires  
 Autres annexes

description:

## Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : s.o.

Date: (jj/mm/an)

Comité :

Date: (jj/mm/an)

## Démarche et conclusion

### La démarche de l'appel d'offres

Un premier appel d'offres public pour les travaux mentionnés en objet a été lancé en novembre 2015. L'offre du plus bas soumissionnaire conforme était largement supérieure à l'estimation de contrôle. Cet écart ne pouvant être justifié, il a été recommandé de lancer un nouvel appel d'offres.

Un avis pour le deuxième appel d'offres a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) le 26 janvier 2016. Les soumissions ont été ouvertes publiquement le 22 février 2016.

### Le marché

Au premier appel d'offres, trois (3) soumissions ont été reçues sur 15 entreprises qui se sont procurées les documents d'appel d'offres. Pour le présent appel d'offres, la STM a sollicité un grand nombre d'entrepreneurs potentiels qui ont indiqué être intéressés par cet appel d'offres.

### Analyse des soumissions et processus d'adjudication

14 entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et sept (7) soumissions ont été déposées dont cinq (5) sont conformes. Le plus bas soumissionnaire conforme est l'entreprise Groupe DCR. Les prix sont fermes pour toute la durée du contrat.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

## Développement durable

 Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

L'appel d'offres inclut des procédures à suivre pour la gestion et l'élimination de déchets de construction et de démolition. Ces procédures privilégient la gestion des matières résiduelles selon la hiérarchie des 3RV-E (réduction-réemploi-recyclage -valorisation et élimination) et visent l'atteinte des objectifs et cibles prévus au chantier 5 du plan de développement durable de la STM - réduire notre empreinte écologique. Par ailleurs la gestion des matières résiduelles selon les 3RV-E est une mesure mise de l'avant dans la démarche d'approvisionnement responsable de la STM.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT PROJETS ET CONSTRUCTION

Nom: Chantal Bonhomme

Titre: Administrateur de contrats

## Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 18.03.2016

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5238-01-16-31 (Adjudication)  
Modifications - Atelier de grande révision Youville (GRY) Lot C12 - Travaux divers et installation d'un monte-personne

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte	551140			
Ordre interne	256180			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-042-4			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	372.078,65			372.078,65

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de 11 04 2016 à 02 08 2016  
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	323.617,00\$			323.617,00\$
(B) TPS	16.180,85\$	0,00\$	0,00\$	16.180,85\$
(C) TVQ	32.280,80\$	0,00\$	0,00\$	32.280,80\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	372.078,65\$	0,00\$	0,00\$	372.078,65\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	32.321,25\$	0,00\$	0,00\$	32.321,25\$
(F) Montant net (D – E)	339.757,40\$	0,00\$	0,00\$	339.757,40\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Suite à une évaluation du dossier par le MTQ, le sous-projet "Modification des ateliers et équipements métro" du projet majeur MPM-10 a été admis à une subvention de 75% des dépenses admissibles selon les modalités du programme d'aide en vigueur. La division Soutien exploitation et projets du service Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem  
Date: 4 avril 2016



## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5238-01-16-31 (Adjudication)  
Modifications - Atelier de grande révision Youville (GRY) Lot C12 - Travaux divers et installation d'un monte-personne

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

#### Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

#### Estimation

L'estimation de contrôle réalisée par la STM pour ce contrat est de 399 983,80 \$, toutes taxes incluses, le prix soumis de 372 078,65 \$ toutes taxes incluses est donc inférieur de 24 270,63 \$ (6,98 % favorable).

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro:

8.2

Assemblée du:

6 AVRIL 2016

Résolution numéro:

CA-2016-081

## Recommandation STM 29 03 10-01

D'AUTORISER un amendement au bail entre la Société de Transport de Montréal (ci-après la «STM») et Les Investissements Beldev Inc. (ci-après «Beldev») visant la modification de l'option de renouvellement prévue de six (6) mois à deux (2) options d'une année chacune;

D'AUTORISER l'exercice de la première option de renouvellement prévu audit amendement entre la STM et Beldev pour la location d'un espace d'une superficie locative de 2 200 pieds carrés, situé au 600 rue Jean-Talon Est, ville de Montréal, local 0108A (ci-après «600 Jean-Talon») pour une durée d'un an, débutant le 1<sup>er</sup> octobre 2016 et se terminant le 30 septembre 2017, pour un montant total de 66 565,00 \$, plus les taxes de 9 968,11 \$, pour un montant maximum de 76 533,11 \$ toutes taxes incluses, le tout selon les mêmes termes et conditions du bail;

D'AUTORISER la directrice de la Chaîne d'approvisionnement à exercer la seconde option de renouvellement du local 0108A, du 1<sup>er</sup> octobre 2017 au 30 septembre 2018, selon les termes et conditions du bail, sauf quant au loyer qui sera majoré à 68 965,00 \$, plus les taxes de 10 327,51 \$, pour un montant maximum de 79 292,51 \$, suite à la demande du directeur exécutif Métro, à cet effet;

D'AUTORISER les signataires de la STM à apporter audit amendement toute modification non incompatible avec les présentes afin de donner pleinement effet à la présente recommandation.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:**

155.825,62 \$ Toutes taxes incluses

**D.E. responsable:** Ing., infrastructures et projets majeurs

Nom: François Chamberland

Titre: Directeur exécutif

Date: 2016/03/23

Signature:

**D.E. responsable:** S/O

Nom S/O

Titre S/O

Date:

Signature:

**Secrétaire de l'assemblée:**

## Exposé du besoin

Le Bureau de projets équipements fixes métro (BPÉFM), dans le cadre de la phase 3 du programme Réno-Systèmes, procède à des travaux majeurs à la station Snowdon visant le remplacement des équipements électriques ainsi que l'ajout de trois (3) ascenseurs.

L'échéancier initial prévoyait des travaux pendant une période de trente (30) mois. La STM a alors conclu un bail d'une durée de trois (3) ans avec Beldev (Résolution CA-2013-075), débutant le 1<sup>er</sup> octobre 2013, pour la relocalisation temporaire de certains employés au 600 Jean-Talon, soit pendant la durée des travaux.

Une modification au cours de contrat de construction de la station Snowdon fait en sorte que le personnel doit demeurer au 600 Jean-Talon pour au moins une année additionnelle, du 1<sup>er</sup> octobre 2016 au 30 septembre 2017

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 08/03/2016

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED: RS-GP-EF-GN-GN-GEN-9999-20349

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM 29 03 10-01

Titre : 600 Jean-Talon - Modification et renouvellement de bail

## Démarche, solution proposée et conclusion

Les travaux à la station Snowdon à l'automne 2013 ont nécessité la relocalisation de différents services. Les gérants de stations et les contremaîtres de l'entretien sectoriel ont été relocalisés au 600 Jean-Talon. Un bail de trois (3) ans, du 1<sup>er</sup> octobre 2013 au 30 septembre 2016, a été conclu avec Beldev (Résolution CA-2013-075). Le bail prévoyait le choix entre deux options de renouvellements, à savoir, l'une de six (6) mois ou l'autre de cinq (5) ans, et ce, selon le besoin de la STM au moment de l'exercice de l'option. Pour exercer l'option, la STM devait transmettre à Beldev un préavis écrit à cet effet, au moins quatre-vingt-dix (90) jours avant l'échéance du bail.

Le chantier de la station Snowdon devait initialement durer de 26 à 30 mois. Une modification en cours de contrat fait en sorte qu'une partie du personnel localisé au 600 Jean-Talon doit y demeurer jusqu'au terme du bail en 2017, possiblement jusqu'en 2018.

Beldev consent à modifier les options de renouvellement du bail pour deux (2) périodes d'une année chacune, au loyer annuel brut convenu pour la première période de renouvellement de 25,00 \$ le pied carré, pour une superficie de 2 200 pieds carrés. À ce loyer, s'ajoutent les frais d'entretien ménager, l'ajustement sur la consommation électrique et l'ajustement pour la quote-part des taxes foncières au-delà du taux brut prévu au bail. Le loyer annuel total pour la première année de prolongation, soit du 1<sup>er</sup> octobre 2016 au 30 septembre 2017, s'élève à 66 565,00 \$, plus les taxes de 9 968,11 \$, pour un montant maximum de 76 533,11 \$ toutes taxes incluses.

Le loyer annuel total pour la seconde période de renouvellement, du 1<sup>er</sup> octobre 2017 au 30 septembre 2018, est fixé à 26,00 \$ le pied carré, plus les autres charges. Le loyer annuel pour la seconde année de renouvellement s'élève à 68 965,00 \$, plus les taxes de 10 327,51 \$, pour un montant maximum de 79 292,51 \$ toutes taxes comprises.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S/O

Date:

JJ MM AAAA

Comité: S/O

Date:

JJ MM AAAA

## Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM.

L'édifice a un programme de gestion des matières résiduelles (Chantier 5 - Réduire notre empreinte écologique du plan de développement durable 2020 de la STM);

L'édifice est accessible aux personnes à mobilité réduite (Chantier 2 - rendre le transport collectif accessible au plus grand nombre);

L'édifice offre un accès direct au métro et est desservi par plusieurs lignes d'autobus (Chantier 2);

Le stationnement intérieur offre des places de stationnement pour vélos (Chantier 1 - bonifier l'offre de service pour maximiser les bénéfices du transport Collectif).

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: Approvisionnement Exploitation

Nom: Manon Chartrand

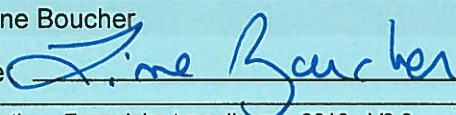
Titre: Administrateur immobilier

## Service: Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature



Date:

22/03/2016

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM 29 03 10-01

Titre : 600 Jean-Talon - Modification et renouvellement de bail

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte	573110			
Ordre interne	290310			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-122			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	155.825,62\$			155.825,62

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 10 2016 à 30 09 2017  
 JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	15.610,00\$	68.196,25 \$	51.723,75\$	135.530,00\$
(B) TPS	780,50\$	3.409,81\$	2.586,19\$	6.776,50\$
(C) TVQ	1.557,10\$	6.802,58\$	5.159,44\$	13.519,12\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	17.947,60\$	78.408,64\$	59.469,38\$	155.825,62\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	1.559,05\$	6.811,10\$	5.165,91\$	13.536,06\$
(F) Montant net (D - E)	16.388,55\$	71.597,54\$	54.303,47\$	142.289,56\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

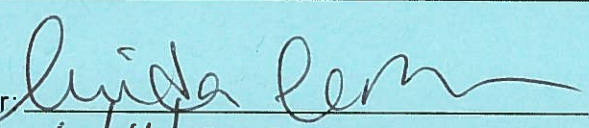
La phase 3 du programme Réno-Systèmes a été admise par le MTQ à une subvention finale de 82,5 % des dépenses admissibles, selon les modalités du programme régulier, dont 262,7 M\$ provenant du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP) du MTQ et 149,7 M\$ de Fonds Chantiers Canada. La Division soutien exploitation et projets de la Direction budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise?

Disponibilité des fonds?

Trésorier: 

Date: 6/4/2016

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM 29 03 10-01

Titre : 600 Jean-Talon - Modification et renouvellement de bail

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

### Démarche (suite)

La STM retire un avantage à demeurer au 600 Jean-Talon au loyer proposé, puisque les espaces sont déjà aménagés et qu'il n'est pas avantageux monétairement pour la STM de considérer un déménagement pour une si courte période, car les coûts de déménagement surpassent largement toute économie possible sur le loyer.

Bail initial: 2200 pieds carrés. Résolution CA-2013-075

Montant autorisé incluant les améliorations locatives: 536 181,43 \$

Durée: 3 ans, du 1er octobre 2013 au 30 septembre 2016

1ère option de renouvellement: 66 565,00 \$

2ème option de renouvellement: 68 965,00 \$

Total: 671 711,43 \$

Taxes: 100 588,79 \$

Total toutes taxes comprises: 772 300,22 \$

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

8.3

Assemblée du :

6 AVRIL 2016

Résolution numéro :

CA-2016-082

## Recommandation STM-9 290 302-S56

D'ADJUGER à la firme «Géophysique GPR International Inc.», un contrat de services professionnels pour la réalisation de préinspections, de postinspections de bâtiments et d'infrastructures, suivi des vibrations pendant les travaux de construction - PR Savoie et PVM Bishop, au montant de 251 160,00\$, plus les taxes de 37 611,22\$, pour un montant maximum de 288 771,22\$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-9 290 302-S56 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

D'AUTORISER une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :

288.771,22 \$ Toutes taxes incluses

### D.E. responsable ING., INFRA. ET PROJETS MAJEURS

Nom François Chamberland

Titre Directeur exécutif

Date : 2016/03/18

Signature :

### D.E. responsable

Nom

Titre

Date :

Signature :

Secrétaire de l'assemblée :

## Exposé du besoin

Dans le cadre de la phase 3 du programme Réno-Systèmes, le projet "Ventilation" a pour objectifs d'améliorer le système de ventilation du tunnel permettant la ventilation d'urgence, la ventilation confort et la ventilation lors des travaux de nuit. Le projet vise aussi à rendre les installations conformes à la norme NFPA 130, à améliorer la fiabilité du système de ventilation du tunnel et à rendre les installations conformes au règlement no 4996 de la Ville de Montréal sur le bruit.

La construction du poste de ventilation mécanique Bishop débutera à l'automne 2016. D'importants travaux d'excavation seront requis afin de construire la partie souterraine majoritairement dans le roc. Cette partie souterraine abritera les ventilateurs et les équipements connexes. L'excavation de la partie souterraine, située à proximité d'immeubles et du tunnel du métro, s'effectuera notamment par forage/dynamitage et/ou excavation mécanique.

Pour ce qui est du projet de construction du Poste de Redressement Savoie, l'augmentation du nombre de trains en service entraînera une augmentation progressive de la demande d'énergie électrique du système traction du métro. Conséquemment, il est requis d'ajouter des postes de redressement et des équipements connexes pour assurer la robustesse et la fiabilité du métro.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision :

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-9 290 302-S56 (Adjudication)  
SP préinspections, postinspections de bâtiments et d'infrastructures, suivi des vibrations pendant les travaux de construction

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat       De gré à gré  
 Renouvellement       Sur invitation  
 Prolongation       Public  
 Levée d'options       Autre

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres : 8

Nombre de soumissions déposées : 2

## Annexes jointes

- Analyse juridique       Analyse technique  
 Analyse des prix       Analyse de qualité  
 Rapport d'analyse des soumissions  
 Liste des soumissionnaires  
 Autres annexes

description:

**Cheminement décisionnel** Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Comité :

Date: (jj/mm/an)

## Démarche et conclusion

### La démarche de l'appel d'offres

Le conseil d'administration de la STM a approuvé, lors de sa séance tenue le 29 juin 2011, le système de pondération et d'évaluation des offres devant servir à déterminer le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, par critères de sélection détaillés dans les documents de l'appel d'offres STM-9 290 302-S56 ainsi que la composition du comité de sélection (Résolution CA-2011-224). Ce système de pondération a été autorisé et est utilisé pour tous les appels d'offres de même nature liés à la phase 3 du programme Réno-Systèmes.

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 14 janvier 2016. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 4 février 2016.

### Le marché

Le marché se composait de quelques firmes spécialisées.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

La prise en compte des vibrations lors des travaux de construction s'inscrit dans une démarche d'acceptabilité sociale et d'engagement des parties prenantes. Une telle démarche constitue une bonne pratique pour toute entreprise responsable et engagée envers le développement durable et s'inscrit dans les engagements du Chantier 10 du Plan de développement durable 2020 "Engagez nos parties prenantes".

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

**Préparé par :** DIVISION APPROVISIONNEMENT PROJETS ET CONSTRUCTION


Nom: Joanne Giguère

Titre : Administratrice de contrats

**Service :** CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date : 18.03.2016

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-9 290 302-S56 (Adjudication)  
SP préinspections, postinspections de bâtiments et d'infrastructures, suivi des vibrations pendant les travaux de construction

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte	551590	551590		
Ordre interne	290330	256900		
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-122	R-042-4		
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	206.040,96	82.730,26		288.771,22

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 06 2016 à 31 03 2020  
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	70.015,00\$	171.850,00\$	9.295,00\$	251.160,00\$
(B) TPS	3.500,75\$	8.592,50\$	464,75\$	12.558,00\$
(C) TVQ	6.984,00\$	17.142,04\$	927,18\$	25.053,22\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	80.499,75\$	197.584,54\$	10.686,93\$	288.771,22\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	6.992,75\$	17.163,52\$	928,34\$	25.084,61\$
(F) Montant net (D - E)	73.507,00\$	180.421,02\$	9.758,59\$	263.686,61\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

La phase 3 du programme Réno-Systèmes a été admise par le MTQ à une subvention finale de 82,5 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier dont 262,7 M\$ provenant du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP) du MTQ et 149,7 M\$ de Fonds Chantiers Canada. La division Soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012.

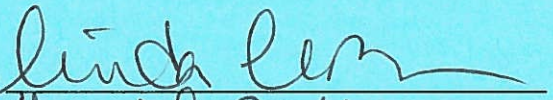
Suite à une évaluation du dossier par le MTQ, le sous-projet "Modification des ateliers et équipements métro" du projet majeur MPM-10 a été admis à une subvention de 75% des dépenses admissibles selon les modalités du programme d'aide en vigueur. La division Soutien exploitation et projets du service Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise?

Disponibilité des fonds?

Trésorier:   
Date: 4 avril 2016



# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** Appel d'offres STM-9 290 302-S56 (Adjudication)

SP préinspections, postinspections de bâtiments et d'infrastructures, suivi des vibrations pendant les travaux de construction

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

### Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Huit (8) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et deux (2) d'entre elles ont déposé une offre. Une des offres a été déclarée non conforme. La seule offre conforme a obtenu le pointage intérimaire de 70 %.

Comme le prévoyaient les termes et conditions de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final, pour un montant de 288 771,22\$ toutes taxes incluses.

### Option(s) de renouvellement

Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement.

### Estimation

L'estimation de contrôle, réalisée à l'interne, est de 292 638,97 \$ toutes taxes incluses, le prix soumis de 288 771,22 \$ toutes taxes incluses est donc inférieur de 3 867,75 \$ (écart de 1 % favorable).

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

Afin de contrôler les risques de dommages lors de ces travaux (au tunnel de métro et/ou aux résidences avoisinantes), de même que pour mitiger les risques de réclamations des riverains, il est essentiel de connaître l'état des immeubles riverains avant les travaux, d'effectuer un suivi rigoureux des vibrations engendrées lors de l'excavation et enfin d'effectuer des relevés suite aux travaux afin de déceler tout dommage pouvant avoir été généré durant l'excavation. Une firme spécialisée doit être mandatée pour réaliser ces interventions.

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 8.4

Assemblée du: 6 AVRIL 2016

Résolution numéro: CA-2016-083

## Recommandation STM 29 03 10-C32

D'AUTORISER les termes d'un permis de voirie (ci-après le "Permis") avec le ministère des Transports du Québec (ci-après le "MTQ") pour l'occupation d'une parcelle du terrain de l'emprise du MTQ, entre la rue Des Seigneurs et l'accès à l'autoroute Ville-Marie, pour le poste de redressement et de ventilation Des Seigneurs. Le permis prévoit l'agrandissement du poste actuel, les travaux de construction et l'occupation d'une parcelle de terrain comme aire de chantier durant les travaux de construction en 2016 et en 2018-2019.

D'AUTORISER les signataires à autoriser toute modification au permis qui n'est pas incompatible avec les présentes.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

0,00 \$ Toutes taxes incluses

D.E. responsable: Ing., infrastructures et projets majeurs

Nom: François Chamberland

Titre: Directeur exécutif

Date: 2016/03/24

Signature:

D.E. responsable: S/O

Nom S/O

Titre S/O

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

Le transformateur de puissance du poste de redressement (ci-après "PR") Des Seigneurs sur la ligne 2 a atteint sa fin de vie utile et présente des signes avancés de vieillissement. Afin de ne pas exposer le réseau du métro à des pannes d'alimentation électrique qui pourraient survenir en cas de bris de l'équipement, il est recommandé de procéder immédiatement au remplacement du transformateur et de remplacer l'enclos existant par un bâtiment qui protégera les équipements des conditions environnementales qui prédominent sur le site, d'ici à ce que sa réfection complète puisse avoir lieu en 2018-2019.

La présente recommandation a pour but d'obtenir un Permis de voirie du MTQ qui autorise la présence du PR Des Seigneurs, son agrandissement et l'utilisation d'une aire de chantier pendant les travaux qui se dérouleront en 2016 et en 2018-2019.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 09/03/2016

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED: RS-GP-EF-GN-GN-GEN-9999-20350

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM 29 03 10-C32  
Titre: Permis de voirie - Poste de redressement Des Seigneurs

## Démarche, solution proposée et conclusion

Le transformateur de puissance du PR Des Seigneurs sur la ligne 2 a atteint sa fin de vie utile et présente des signes avancés de vieillissement. Le bris du transformateur de puissance d'un PR entraîne systématiquement la mise hors service du PR hébergeant le transformateur sur une période significative afin de permettre le remplacement du transformateur. La mise hors service d'un PR affecte la disponibilité en énergie électrique dans le réseau du métro et a un impact direct sur le service à la clientèle dans l'éventualité d'une défectuosité dans un PR adjacent à celui-ci.

La réfection complète du PR Des Seigneurs est prévue au programme Réno-Systèmes. Toutefois, l'état du transformateur de puissance du PR Des Seigneurs étant jugé critique, il est recommandé de procéder immédiatement à son remplacement en attendant la réfection complète du poste. L'intervention de 2016 prévoit de remplacer l'enclos existant par un bâtiment qui protège les équipements des conditions environnementales qui prédominent sur le site. En effet, le transformateur est installé à l'extérieur dans un enclos situé sous les infrastructures de l'autoroute Ville-Marie, à la hauteur de la rue Des Seigneurs. Il est donc soumis à des conditions environnementales extrêmes qui accélèrent son vieillissement et, par extension, son risque de bris.

Le permis de voirie prévoit également la régularisation d'une situation irrégulière. En effet, la STM ne possède aucun document ou entente l'autorisant à avoir des installations sur l'emprise du MTQ, à cet endroit. Le permis confirme non seulement la présence du poste Des Seigneurs sur la propriété du MTQ, mais également son agrandissement et l'utilisation de l'aire de chantier durant les travaux, prévus en deux (2) phases distinctes, l'une dont l'adjudication du contrat de construction est prévu au conseil de la STM du 6 juillet 2016 et une autre en 2018-2019.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S/O

Date:

JJ MM AAAA

Comité: S/O

Date:

JJ MM AAAA

## Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM.

Ce permis permet de maintenir les activités quotidiennes et d'accroître la performance de la STM (Chantier 4 du plan de développement durable 2020 de la STM).

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: Approvisionnement Exploitation

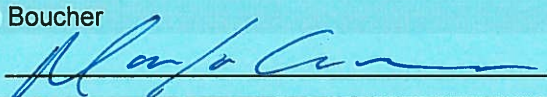
Nom: Manon Chartrand

Titre: Administrateur immobilier

## Service: Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 18-03-2016

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM 29 03 10-C32  
Titre: Permis de voirie - Poste de redressement Des Seigneurs

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de 06 04 2016 à 31 12 2019  
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

La phase 3 du programme Réno-Systèmes a été admise par le MTQ à une subvention finale de 82,5 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier dont 262,7 M\$ provenant du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP) du MTQ et 149,7 M\$ de Fonds Chantiers Canada. La division Soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: **4 avril 2016**

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Secrétariat général

### À l'usage du secrétariat général

Assemblée du : \_\_\_\_\_

Article de l'ordre du jour numéro : \_\_\_\_\_

Résolution numéro : \_\_\_\_\_

### Recommandation STM-9 290 331 - C43

D'ADJUGER à "Anjalec Construction inc." un contrat construction pour la réfection des puits de ventilation naturelle aux stations Angrignon, Laurier et Atwater, au montant de 1 711 409,00 \$, plus les taxes de 256 283,50 \$, pour un montant maximum total de 1 967 692,50 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-9 290 331 - C43 et à la soumission produite par l'Adjudicataire;

D'AUTORISER une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

 Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :** 1.967.692,50 \$ Toutes taxes incluses

#### D.E. responsable ING., INFRAS., & PROJETS MAJEURS

Nom François Chamberland

Titre Directeur exécutif

Date : 2016/03/18

Signature : 

#### D.E. responsable S.O.

Nom S.O.

Titre S.O.

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée : \_\_\_\_\_

### Exposé du besoin

Le métro de Montréal compte 119 puits de ventilation naturelle distribués sur l'ensemble de son réseau. Ils sont généralement situés en station et permettent une plus grande flexibilité de la gestion du flux d'air, notamment en ce qui a trait à l'amélioration de la température ressentie par les usagers, à la diminution de l'effet piston et pour le contrôle des fumées en cas d'incendie.

Dans le cadre du programme Réno-Systèmes phase 3, les travaux consistent à remplacer prioritairement les registres motorisés et/ou les portes à enroulement de même que leurs équipements connexes, pour 4 puits de ventilation naturelle (PVN) de la station Laurier. Dans le cadre des stations Angrignon et Atwater, il s'agit de la construction de nouveaux PVN (3 à Angrignon et 2 à Atwater).

 Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 24/02/2016  
CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED: RS-GP-EF-GN-GN-GEN-9999-20354

**Objet:** Appel d'offres STM-9 290 331 - C43 (Adjudication)  
 Titre de l'appel d'offres : Construction des puits de ventilations naturelle, stations Angrignon, Laurier et Atwater

**Processus d'adjudication de contrat**  
**Informations sur les soumissions**

- |   |  |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Nouveau contrat | <input type="checkbox"/> De gré à gré      |
| <input type="checkbox"/> Renouvellement             | <input type="checkbox"/> Sur invitation    |
| <input type="checkbox"/> Prolongation               | <input checked="" type="checkbox"/> Public |
| <input type="checkbox"/> Levée d'options            | <input type="checkbox"/> Autre             |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres : 10

Nombre de soumissions déposées : 5

**Annexes jointes**

- |   |   |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Analyse juridique                 | <input checked="" type="checkbox"/> Analyse technique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Analyse des prix                  | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité           |
| <input checked="" type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires        |   |
| <input type="checkbox"/> Autres annexes                               |   |

description:

**Cheminement décisionnel** Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O. Date: (jj/mm/an)

Comité : S.O. Date: (jj/mm/an)

**Démarche et conclusion**

**La démarche de l'appel d'offres**

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 5 janvier 2016. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 10 février 2016.

**Le marché**

Les fournisseurs susceptibles de répondre aux exigences du document d'appel d'offres sont des entrepreneurs généraux. Plusieurs entrepreneurs généraux étaient en mesure de participer à cet appel d'offres.

**Analyse des soumissions et processus d'adjudication**

Dix (10) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et cinq (5) d'entre elles ont déposé une offre et toutes sont conformes. Le plus bas soumissionnaire, soit l'entreprise "Anjalec Construction inc." est conforme. Les prix sont fermes pour toute la durée du contrat.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

L'appel d'offres inclut des procédures à suivre pour la gestion et l'élimination de déchets de construction et de démolition. Ces procédures privilégient la gestion des matières résiduelles selon la hiérarchie des 3RV-E (réduction-réemploi-recyclage -valorisation et élimination) et visent l'atteinte des objectifs et cibles prévus au chantier 5 du plan de développement durable de la STM - réduire notre empreinte écologique.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

**Préparé par:** APPROVISIONNEMENT - PROJETS ET CONSTRUCTION

Nom: Sarah Bédard Giulione

Titre : Administratrice de contrat

**Service:** CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date : 18.03.2016

## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** Appel d'offres STM-9 290 331 - C43 (Adjudication)

Titre de l'appel d'offres : Construction des puits de ventilations naturelle, stations Angrignon, Laurier et Atwater

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

#### Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

#### Estimation

L'estimation de contrôle, réalisée par la STM, pour ce contrat est de 1 748 210,64 \$ toutes taxes incluses, le prix soumis de 1 967 692,50 \$ toutes taxes incluses est donc supérieur de 219 481,86 \$ toutes taxes incluses (12,6% défavorable). Cet écart s'explique par une sous-évaluation des frais généraux de chantier dans l'estimation de contrôle.

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

Par ailleurs la gestion des matières résiduelles selon les 3RV-E est une mesure mise de l'avant dans la démarche d'approvisionnement responsable de la STM.

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-9 290 331 - C43 (Adjudication)

Titre de l'appel d'offres : Construction des puits de ventilations naturelle, stations Angrignon, Laurier et Atwater

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte	551140			
Ordre interne	290331			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-122			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	1.967.692,50			1.967.692,50

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de 06 04 2016 à 18 08 2017  
 JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	513.422,70\$	1.197.986,30\$		1.711.409,00\$
(B) TPS	25.671,14\$	59.899,32\$	0,00\$	85.570,46\$
(C) TVQ	51.213,91\$	119.499,13\$	0,00\$	170.713,04\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	590.307,75\$	1.377.384,75\$	0,00\$	1.967.692,50\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	51.278,09\$	119.648,88\$	0,00\$	170.926,97\$
(F) Montant net (D - E)	539.029,66\$	1.257.735,87\$	0,00\$	1.796.765,53\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

La phase 3 du programme Réno-Systèmes a été admise par le MTQ à une subvention finale de 82,5 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier dont 262,7 M\$ provenant du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP) du MTQ et 149,7 M\$ de Fonds Chantiers Canada. La division Soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Trésorier: \_\_\_\_\_

Disponibilité des fonds ?

Date: \_\_\_\_\_



# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro:

9.1

Assemblée du:

6 AVRIL 2014

Résolution numéro:

CA 2014-085

## Recommandation STM-4727-02-14-21

D'AUTORISER une augmentation de la réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat, pour le contrat de réfection de la station Jean-Drapeau (Projet 03.01.04.46 Lot C36) autorisé le 3 décembre 2014 (CA-2014-307).

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

0,00 \$ -

D.E. responsable: ING., INFRAS. & PROJETS MAJEURS

Nom: François Chamberland

Titre: Directeur exécutif

Date: 2016/03/18

Signature:

D.E. responsable:

Nom

Titre

Date:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

Le 3 décembre 2014, le contrat pour la réfection de la station Jean-Drapeau a été adjugé par le conseil d'administration à "Groupe Axino inc." pour un montant de 6 225 896,25 \$ toutes taxes incluses (STM-4727-02-14-21).

Lors de la mise en œuvre du contrat, le Bureau de projets Infrastructures métro a constaté que des modifications au contrat d'une valeur supérieure aux contingences autorisées sont requises.

Une réserve supplémentaire pour contingences est donc requise afin de compléter les travaux.

Ces modifications ne changent pas la nature du contrat, visent à corriger une situation qui n'avait pas été prévue au moment de l'attribution du contrat et sont accessoires au contrat. Leur exécution par un autre fournisseur nuirait à l'exécution efficace et à la saine administration du contrat en cours.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 15/03/2016

GED:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-4727-02-14-21 (Augmentation d'enveloppe)  
Titre de l'appel d'offres : Jean-Drapeau - Réfection de la station

## Démarche, solution proposée et conclusion

### Augmentation du montant pour contingences:

Le contrat de réfection de la station Jean-Drapeau nécessite des travaux supplémentaires, incontournables et essentiels, qui n'étaient pas prévus au contrat initial.

La valeur des modifications potentielles au contrat et le montant disponible actuellement dans la réserve pour contingences impliquent la nécessité d'obtenir une réserve pour contingences supplémentaire afin de répondre aux imprévus d'ici la fin de la réalisation des travaux prévue en mai 2016. Il est impératif que l'ensemble des travaux requis soient réalisés à même ce contrat afin de livrer une station répondant aux besoins de l'exploitant.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S.O.

Date:

JJ

MM

AAAA

Comité:

Date:

JJ

MM

AAAA

## Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM .

S.O.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: APPROVISIONNEMENT - PROJETS ET CONSTRUCTION

Nom: Sarah Bédard Giulione

Titre: Administratrice de contrats

## Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 2016-03-18

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** STM-4727-02-14-21 (Augmentation d'enveloppe)  
Titre de l'appel d'offres : Jean-Drapeau - Réfection de la station

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte	551140	551140		
Ordre interne	210445	290331		
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-121	R-122		
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de

JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

### Imputation 1 :

**Subvention :** Suite à une évaluation du dossier par le MTQ, le programme Réno-Infrastructures phase I a été admis à une subvention finale de 75 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme d'aide en vigueur (PAGTCP). La division Soutien à l'exploitation et aux projets du service Budget et Investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 25 novembre 2013.

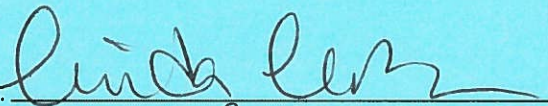
**Financement :** Le présent contrat fait partie intégrante de l'enveloppe globale du règlement d'emprunt R-121 tel que modifié correspondant au programme Réno-Infrastructures phase I dont l'autorisation a été accordée par le Conseil d'administration de la STM à sa séance du 3 décembre 2014 (CA-2014-311) et par le MAMOT le 7 mai 2015 (AM 270884).

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier. 

Date: 4 avril 2016

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-4727-02-14-21 (Augmentation d'enveloppe)  
Titre de l'appel d'offres : Jean-Drapeau - Réfection de la station

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

### Imputation 2

**Subvention :** la phase 3 du programme Réno-Systèmes a été admise par le MTQ à une subvention finale de 82,5 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier dont 262,7 M\$ provenant du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP) du MTQ et 149,7 M\$ de Fonds Chantiers Canada. La division Soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012.

**Financement :** Le présent contrat fait partie intégrante de l'enveloppe globale du règlement d'emprunt R-122 dont l'autorisation a été accordée par le Conseil d'administration de la STM à sa séance du 30 juin 2010 (CA-2010-198) et par le MAMOT le 16 mars 2011 (AM268883).

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro:

9.2

Assemblée du:

6 AVRIL 2016

Résolution numéro:

CA-2016-084

## Recommandation STM 29 04 02

D'autoriser un amendement au bail de sous-location entre Stantec Experts-Conseil Ltée (ci-après "Stantec") et la Société de transport de Montréal (ci-après "STM") pour la location de l'espace résiduel de 9 793 pieds carrés, situé au 8<sup>e</sup> étage du 1080, Côte du Beaver Hall, Montréal, pour le bureau de projets équipements fixes Métro (ci-après "BPÉFM"), pour un terme de deux (2) ans et deux (2) mois, débutant le 7 avril 2016 et se terminant le 31 mai 2018, à un loyer, pour ce terme, de 684 008,40 \$, plus les taxes de 102 430,27 \$, pour un montant maximum de 786 438,67 \$.

D'autoriser un montant de 40 000,00 \$, plus les taxes de 5 990,00 \$, pour un montant maximum de 45 990,00 \$ pour les travaux d'aménagement des lieux loués;

D'autoriser les signataires à consentir à toute modification au projet d'entente de sous-location joint à la présente recommandation qui n'est pas incompatible avec la présente, afin de donner pleinement effet à la présente recommandation.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

832.428,67 \$ Toutes taxes incluses

D.E. responsable: Ing., infrastructures et projets majeurs

Nom: François Chamberland

Titre: Directeur exécutif

Date: 2016/03/18

Signature:

D.E. responsable: S/O

Nom: S/O

Titre: S/O

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

En 2011, un contrat pour les services professionnels requis pour le BPÉFM a été adjugé par le conseil d'administration à Dessau Inc. (Résolution CA-2011-083). En vertu des termes du contrat entre Dessau Inc. et la STM, le conseil d'administration autorisait la sous-location à la STM des espaces à bureaux aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> étages du 1080, Côte du Beaver Hall pour y loger les ressources du BPÉFM (Résolution CA-2011-218).

Le BPÉFM, qui est présentement dans la réalisation de la phase 3 du programme Réno-Systèmes, a reçu l'autorisation le 5 novembre 2014 (Résolution CA-2014-260), d'exercer l'option de renouvellement du contrat avec Dessau Inc., pour la réalisation de la phase 4 du programme Réno-Systèmes et, le 4 février 2015, le conseil d'administration approuvait la cession du contrat et autres ententes en vigueur entre la STM et Dessau Inc. à Stantec (Résolution CA-2015-024).

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 08/03/2016

GED: RS-GP-EF-GN-GN-GEN-9999-20347

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM 29 04 02

Titre : Sous-location de 9 793 p.c. d'espaces à bureaux de Stantec au 1080 Beaver Hall, 8e étage

## Démarche, solution proposée et conclusion

Le programme de remplacement des équipements fixes du métro est actuellement en phase 3 d'exécution. Cette phase a débuté en avril 2011 et devrait être complétée d'ici 2020. En novembre 2014, la STM a donné son accord à débiter la phase 4 du programme Réno-Systèmes dans le but de poursuivre le processus de mise à niveau des équipements du métro.

Les locaux des 8<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> étages du 1080, Côte du Beaver Hall, occupés par le BPÉFM, sont saturés et il n'est pas possible d'y loger des ressources additionnelles.

Stantec a présentement sous bail un espace résiduel de 9 793 pieds carrés situé au 8<sup>e</sup> étage du 1080 Côte du Beaver Hall. Elle est disposée à sous-louer cet espace à la STM, pour le BPÉFM, pour un terme de deux (2) ans et deux (2) mois, débutant le 7 avril 2016 et se terminant le 31 mai 2018 pour y installer les ressources additionnelles. Stantec accorde à la STM une gratuité de loyer pour les mois d'avril et mai 2016. Le versement du loyer débutera le 1<sup>er</sup> juin 2016.

Lors de la sous-location d'une partie du 8e étage en septembre 2015 (4 913 pieds carrés), il n'était pas possible pour le BPÉFM de sous-louer la totalité de l'étage, dû au gel d'embauche à la STM. En effet, la cadence de réalisation des projets du BPÉFM ne pouvait être augmentée sans un support additionnel de la STM. La STM ayant maintenant pour objectif d'accélérer la mise à niveau de ses installations et équipements, les ressources additionnelles pourront être embauchées pour supporter les bureaux de projets, et ainsi augmenter la cadence de réalisation.

La sous-location de l'espace additionnel au 8<sup>e</sup> nécessite quelques travaux pour l'aménagement des lieux. Le coût des travaux est estimé à 40 000,00 \$, et la période de construction à sept (7) jours.

### Détails du loyer:

Loyer de base: 17,50 \$ le pied carré pour juin 2016 et 19,50 \$ le pied carré de juillet 2016 à mai 2018

Frais d'exploitation taux 2016: 15,09 \$ le pied carré

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S/O

Date:

JJ

MM

AAAA

Comité: S/O

Date:

JJ

MM

AAAA

## Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM .

L'édifice du 1080 côte du Beaver Hall a un programme de gestion des matières résiduelles (Chantier 5 - réduire notre empreinte écologique);

L'édifice est accessible aux personnes à mobilité réduite (Chantier 2 - rendre le transport collectif accessible au plus grand nombre);

L'édifice offre un accès direct au métro et est desservi par plusieurs lignes d'autobus (Chantier 2);

Le stationnement intérieur offre des places de stationnement pour vélos (Chantier 1 - bonifier l'offre de service pour maximiser les bénéfices du transport collectif).

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: Approvisionnement Exploitation

Nom: Manon Chartrand

Titre: Administrateur immobilier

## Service: Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 18.03.2016

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM 29 04 02

Titre : Sous-location de 9 793 p.c. d'espaces à bureaux de Stantec au 1080 Beaver Hall, 8e étage

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte	573110			
Ordre interne	290402			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-149			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	832.428,67\$			832.428,67

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de 07 04 2016 à 31 05 2018  
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	235.966,08\$	343.146,72 \$	144.895,60\$	724.008,40\$
(B) TPS	11.798,30\$	17.157,34\$	7.244,78\$	36.200,42\$
(C) TVQ	23.537,62\$	34.228,89\$	14.453,34\$	72.219,85\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	271.302,00\$	394.532,95\$	166.593,72\$	832.428,67\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	23.567,11\$	34.271,78\$	14.471,45\$	72.310,34\$
(F) Montant net (D – E)	247.734,89\$	360.261,17\$	152.122,27\$	760.118,33\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O


Suite à une évaluation du dossier par la division Soutien à l'exploitation et projets du service Budget et investissements, une demande de subvention finale pour le Programme Réno-Systèmes phase 4 a été soumise le 15 décembre 2014 au MTQ selon les modalités du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP), qui prévoit 75 % des dépenses admissibles. La demande est en cours d'évaluation par le MTQ.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 4 avril 2016

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM 29 04 02

Titre : Sous-location de 9 793 p.c. d'espaces à bureaux de Stantec au 1080 Beaver Hall, 8e étage

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

### Exposé du besoin (suite)

Le 2 septembre 2015 (Résolution CA-2015-251), le conseil d'administration autorisait la STM à sous-louer 4 913 p.c. d'espaces à bureaux additionnels au 8<sup>e</sup> étage de l'édifice pour y loger les ressources supplémentaires du BPÉFM embauchées pour les projets compris dans l'augmentation d'envergure.

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

### Démarche (suite)

Valeur totale de l'entente pour le 8e étage:

Résolution CA-2015-251: 486 008,60 \$, plus les taxes de 72 769,79\$, pour un montant maximum de 558 778,39 \$ (toutes taxes comprises)

Recommandation: 724 008,40 \$, plus les taxes de 108 420,27\$, pour un montant maximum de 832 428,67 \$ (toutes taxes comprises)

Coût total pour les deux espaces: 1 210 017,00\$, plus les taxes de 181 190,06, pour un montant maximum de 1 391 207,06 \$



# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

## À l'usage du secrétariat général

Assemblée du: 6 AVRIL 2016

Article de l'ordre du jour numéro: 9,3

Résolution numéro: CA-2016-087

## Recommandation STM-5178-10-15-64

D'ADJUGER à la firme «Environnement S-Air Inc.», un contrat de services professionnels en caractérisation des matériaux, devis et surveillance des travaux, pour la période du 6 avril 2016 au 5 avril 2019, au montant de 284 860,00 \$, plus les taxes de 42 657,79 \$, pour un montant total maximum de 327 517,79 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5178-10-15-64 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:** 327.517,79 \$ Toutes taxes incluses

### D.E. responsable ING, INFRA ET PROJETS MAJEURS

Nom François Chamberland

Titre Directeur exécutif

Date: 2016/03/18

Signature:

### D.E. responsable S.O.

Nom S.O.

Titre S.O.

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

Dans le cadre des programmes Réno-Infrastructures phases 1 et 2 et du projet de réfection du 2000 Berri, des services professionnels sont requis pour la caractérisation des matériaux, la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5178-10-15-64 (Adjudication)

Titre de l'appel d'offres : Services professionnels en caractérisation des matériaux, devis et surveillance des travaux

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat       De gré à gré  
 Renouvellement       Sur invitation  
 Prolongation       Public  
 Levée d'options       Autre

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres : 18

Nombre de soumissions déposées : 10

## Annexes jointes

- Analyse juridique       Analyse technique  
 Analyse des prix       Analyse de qualité  
 Rapport d'analyse des soumissions  
 Liste des soumissionnaires  
 Autres annexes

description:

## Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

## Démarche et conclusion

### La démarche de l'appel d'offres

Le conseil d'administration de la STM a approuvé, lors de sa séance tenue le 3 décembre 2015, le système de pondération et d'évaluation des offres devant servir à déterminer le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, par critères de sélection détaillés dans les documents de l'appel d'offres STM-5178-10-15-64 ainsi que la composition du comité de sélection (Résolution CA-2015-366).

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 10 décembre 2015. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 28 janvier 2016.

### Le marché

Les fournisseurs susceptibles de répondre aux exigences du document d'appel d'offres sont des firmes du secteur d'hygiène industrielle. Plusieurs firmes étaient en mesure de participer à cet appel d'offres.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

## Développement durable

 Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

La STM agit en employeur responsable en s'assurant du respect des normes de santé et sécurité au travail en offrant des conditions de travail sécuritaires (Chantier 8 du plan DD 2020 de la STM).

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT PROJETS ET CONSTRUCTION


Nom: Yassine Boussikouk

Titre: Administrateur de contrats

## Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 2016-03-18

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5178-10-15-64 (Adjudication)

Titre de l'appel d'offres : Services professionnels en caractérisation des matériaux, devis et surveillance des travaux

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte	551590	551590	551590	
Ordre interne	310000	212000	299710	
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-121	R-154	R-158	
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	25.389,93	274.372,89	27.754,97	327.517,79

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 04 2016 à 04 2019  
 JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	50.000,00\$	95.000,00\$	139.860,00\$	284.860,00\$
(B) TPS	2.500,00\$	4.750,00\$	6.993,00\$	14.243,00\$
(C) TVQ	4.987,50\$	9.476,25\$	13.951,04\$	28.414,79\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	57.487,50\$	109.226,25\$	160.804,04\$	327.517,79\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	4.993,75\$	9.488,13\$	13.968,52\$	28.450,40\$
(F) Montant net (D - E)	52.493,75\$	99.738,12\$	146.835,52\$	299.067,39\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

### Subvention

**Imputation 1:** Suite à une évaluation du dossier par le MTQ, le programme Réno-Infrastructures phase 1 a été admis à une subvention finale de 75% des dépenses admissibles selon les modalités du programme d'aide en vigueur (PAGTCP). La division Soutien à l'exploitation et aux projets de la direction Budget et Investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 25 novembre 2013.


**Imputation 2:** Suite à une évaluation du dossier par la division Soutien à l'exploitation et aux projets de la direction Budget et Investissements, la portion capitalisable de ce programme a été ciblée pour une subvention à un taux global de 75 %, soit 225 M\$ provenant du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP). Une demande de subvention finale sera déposée sous peu.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

### Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier:   
 Date: 4 avril 2016

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5178-10-15-64 (Adjudication)

Titre de l'appel d'offres : Services professionnels en caractérisation des matériaux, devis et surveillance des travaux

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

### **Analyse des soumissions et processus d'adjudication**

Dix-huit (18) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et dix (10) d'entre elles ont déposé une offre. Neuf (9) des dix (10) soumissions ont obtenu le pointage intérimaire de 70 %. Une (1) des neuf (9) soumissions ayant obtenu le pointage intérimaire de 70% est déclarée non recevable.

Comme le prévoyaient les termes et conditions de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final, soit «Environnement S-Air Inc.», pour un montant de 327 517,79 \$ toutes taxes incluses.

### **Estimation**

L'estimation de contrôle réalisée par la STM pour ce contrat est de 477 939,58 \$ toutes taxes incluses, le prix soumis de 327 517,79 \$ toutes taxes incluses est donc inférieur de 150 421,79 \$ (31,47% favorable).

Les prix unitaires obtenus pour le présent contrat représentent un écart de 128 484,56 \$ toutes taxes incluses (31,71% favorable) par rapport au dernier prix payé par la STM.

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

### **Subvention**

**Imputation 3:** Suite à une évaluation du dossier par la division Soutien à l'exploitation et aux projets de la direction Budget et Investissements, le projet a été ciblé pour une subvention selon les modalités du programme SOFIL. Cette qualification devra être confirmée par le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET). Les dépenses seront analysées quant à leur admissibilité compte tenu de la nature des travaux à réaliser. Une demande de subvention finale sera déposée sous peu.

### **Financement**

**Imputation 1:** Le présent contrat fait partie intégrante de l'enveloppe globale du règlement d'emprunt R-121 tel que modifié correspondant au programme Réno-Infrastructures phase I dont l'autorisation a été accordée par le Conseil d'administration de la STM à sa séance du 3 décembre 2014 (CA-2014-311) et par le MAMOT le 7 mai 2015 (AM 270884).

**Imputation 2:** Le présent contrat fait partie intégrante de l'enveloppe globale du règlement d'emprunt R-154 correspondant au programme Réno-Infrastructures phase 2 dont l'autorisation a été accordée par le Conseil d'administration de la STM à sa séance du 4 mars 2015 (CA-2015-056) et par le MAMOT le 27 juillet 2015 (AM 283144).

**Imputation 3:** Le présent contrat fait partie intégrante de l'enveloppe globale du règlement d'emprunt R-158 correspondant à la réfection du 2000 Berri dont l'autorisation a été accordée par le Conseil d'administration de la STM à sa séance du 8 juillet 2015 (CA-2015-214) et par le MAMOT le 19 novembre 2015 (AM 283827).

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 10.1

Assemblée du: 6 AVRIL 2016

Résolution numéro: CA-2016-088

## Recommandation

**D'APPROUVER** la modification du livre Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2016-2018, pour remplacer le projet intitulé « Mise à niveau des moteurs de traction des voitures MR73 » par le projet « Prolongation de la durée de vie des voitures MR73 (Phase 1) » pour le métro, sous la rubrique Matériel roulant, et pour modifier le montant final de 13 833 866 \$ à 69 012 157 \$ incluant les taxes nettes de ristournes et les frais financiers.

**D'APPROUVER** le règlement d'emprunt R-145-1, modifiant le règlement d'emprunt R-145 autorisant un emprunt de 13 833 866 \$ pour financer la mise à niveau des moteurs de traction des voitures MR73, afin de modifier les objets et le libellé du règlement ainsi que d'augmenter le montant de l'emprunt à 69 012 157 \$, taxes nettes de ristournes et incluant les frais financiers, pour un terme maximal de dix (10) ans pour y inclure l'ensemble des coûts de mise à niveau des voitures MR73.

**D'AUTORISER** la Société à renflouer dans ses fonds généraux une somme maximale 5 517 829 \$, soit dix pour cent (10 %) provenant du ou des emprunts à être effectués en vertu du présent règlement, représentant les sommes engagées avant l'adoption du présent règlement relativement aux objectifs de ce dernier.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:** \$ -

**D.E. responsable:** Métro

Nom: André Poisson

Titre: Directeur exécutif

Date: 18/03/2016

Signature:

**D.E. responsable:** Planification, finances et contrôle

Nom: Linda Lebrun

Titre: Directrice exécutive

Date: 17/3/2016

Signature:

**Secrétaire de l'assemblée:**

## Exposé du besoin

### Modification du Programme triennal d'immobilisations 2016-2018

Afin de pouvoir adopter le nouveau règlement d'emprunt pour financer le projet « Prolongation de la durée de vie des voitures MR73 (Phase 1) » pour le réseau du métro sous la rubrique Matériel roulant, il y a lieu de modifier le PTI 2016-2018.

### Autorisation d'emprunt pour le projet « Prolongation de la durée de vie des voitures MR73 (phase 1) »

Le projet consiste à effectuer des travaux de mise à niveau de tous les systèmes des trains MR73 requis pour prolonger leur durée de vie de vingt (20) années supplémentaires, ce qui nécessite une modification du R-145 pour l'augmenter à 69 012 157 \$.

Le service de dette annuel brut du projet sera d'environ 8 721 675 \$, basé sur un taux d'intérêt de 4,5% amorti sur une période de 10 ans.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: GED:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Adoption du règlement d'emprunt R-145-1, modifiant le R-145 afin d'augmenter le montant déjà autorisé du R-145 pour le projet « Prolongation de la durée de vie des voitures MR73 (Phase 1) »

## Démarche, solution proposée et conclusion

La STM a présentement deux types de matériels roulants, le MR63 et le MR73. Le MR63 roulant sur les lignes 1-verte et 4-jaune, a déjà atteint sa vie utile (49 ans en 2015) et sera remplacé par le MPM10 à partir de février 2016. Le MR73, composé de 141 éléments de trois (3) voitures (47 trains) roulant sur les lignes 2-orange et 5-bleue atteindra sa vie utile de 40 ans en 2016.

La bonne fiabilité du matériel MR73, son faible coût d'entretien ainsi que l'historique du MR63 indiquent qu'il serait possible de réaliser d'importantes économies sans compromettre la livraison du service, en prolongeant la durée de vie du MR73, à l'instar de plusieurs autres réseaux de métro dans le monde qui comme nous, choisissent désormais de rénover leurs voitures pour en prolonger la durée de vie jusqu'à 60 ans.

Le programme complet des travaux à réaliser sera regroupé en 5 phases d'une durée de 4 à 5 ans comprenant des interventions ponctuelles sur des systèmes, sous-systèmes et composants ainsi que des études complémentaires d'ingénierie. La planification, la coordination, la gestion ainsi que la réalisation des travaux seront faites à l'interne par les employés de l'Entretien du matériel roulant (EMR) qui détiennent une expertise d'entretien de plusieurs années. Le programme complet s'échelonnait de 2013 à 2036 et sera un projet d'envergure de 149 664 578 \$. Nous présentons dans cette recommandation seulement la 1re phase de 8 ans, de 2013 à 2020 avec un coût estimé de 69 012 157 \$.

Le 11 mars 2014, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) a approuvé le règlement d'emprunt R-145 d'un montant de 13 833 866 \$ pour permettre à la STM de réaliser la mise à niveau des moteurs de traction MR73. À la présente recommandation, la STM vise une demande d'augmentation du règlement d'emprunt à 69 012 157 \$ pour financer la première phase du projet en entier, soit la mise à niveau de l'ensemble des systèmes du MR73 dans le but de prolonger sa durée de vie.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (Indiquer le nom et la date)

Comité: Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets)

Date: 03 12 2015  
JJ MM AAAA

Comité: Comité suivi des actifs

Date: 09 03 2016  
JJ MM AAAA

## Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM.

Il contribue à 5 des 10 chantiers du Plan de développement durable 2020.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: Soutien à l'exploitation et aux projets

Nom: Jerry Leblanc

Titre: Conseiller, administration

## Service: Soutien à l'exploitation et aux projets

Nom: Réal Boyer

Titre: Chef de division

Signature: 

Date: 17 MARS 2016

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Adoption du règlement d'emprunt R-145-1, modifiant le R-145 afin d'augmenter le montant déjà autorisé du R-145 pour le projet « Prolongation de la durée de vie des voitures MR73 (Phase 1) »

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Suite à une évaluation du dossier par la Division soutien exploitation et projets de la Direction budget et investissements, ce projet a été ciblé pour une demande de subvention selon les modalités du programme en vigueur Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP). Cette qualification devra être confirmée par le MTMDET. Une demande finale sera déposée au MTMDET sous peu.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier:

Date:

*Linda Lem*  
4 avril 2014

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** Adoption du règlement d'emprunt R-145-1, modifiant le R-145 afin d'augmenter le montant déjà autorisé du R-145 pour le projet « Prolongation de la durée de vie des voitures MR73 (Phase 1) »

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

En maintenant son matériel roulant MR73 jusqu'à 60 ans, la STM repousse dans le temps le coût d'achat d'une nouvelle flotte générant des économies totales de l'ordre de 710 à 770 millions de dollars et le service de la dette de la STM est allégé pour les 20 prochaines années ce qui rejoint le **chantier 4** du plan de développement durable 2020 « Optimiser la contribution économique et la performance de la STM » ainsi que le **chantier 5** « Réduire notre empreinte écologique ».

De plus, les propositions de l'ingénierie lors de l'analyse des systèmes du train MR-73 sont de ne remplacer ou de remettre à neuf que les pièces qui ont atteint leur fin de vie utile et dont les performances sont à la baisse, donc, la STM ne remplacera pas systématiquement les systèmes complets ce qui permettra de réduire la consommation des matières premières et les coûts (**Chantiers 4 et 5**). De plus, certaines pièces encore utilisables seront récupérées du démantèlement des MR-63 pour être installées sur les MR-73.

Pour chacun des remplacements de pièces, la meilleure technologie disponible à coût comparable sera envisagée afin de prolonger la durée de vie, diminuer la consommation de matières premières, l'émission de poussières et de consommation d'énergie (**Chantier 5, Chantier 6 et Chantier 7**) tel que les compresseurs qui nécessiteront moins d'énergie électrique, une consommation d'huile à la baisse par rapport aux équipements actuels ainsi qu'un entretien préventif moindre car les changements d'huile auront un pas de maintenance plus grand (**Chantier 5**), également les compresseurs seront probablement moins bruyants (**Chantier 8**). Étant équipés d'un moteur AC et non à courant continu, ils n'émettront donc aucune émission de poussière de carbone dans le réseau du métro (**Chantier 6**).

En parallèle au Projet, la recherche de solutions aux pertes d'huiles des MR-73 (**Chantier 5**) se poursuit, dont la périodicité des changements de joints de pont passée de 400 000 km à 200 000 km. Un suivi de cet important aspect environnemental sera fait notamment via le Système de gestion environnementale de l'entreprise.

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

Les moteurs de traction quant à eux, seront remis à neuf complètement ce qui les rendra plus performants, diminuera les émissions de poussières de carbone (**Chantier 6**) et permettra d'éviter leur remplacement complet, ce qui résultera en une réduction de consommation de matières premières (**Chantier 5**). Il en serait de même pour les moteurs du Groupe MA. La disposition des pièces et composantes (compresseurs, condensateurs, cartes électroniques, réservoirs, etc.) se fera selon le principe des 3RV-E (réduire, réutiliser, recycler, valoriser, éliminer) et en fonction des possibilités du marché (**Chantier 7**).

Lors des appels d'offres, la STM tiendra compte des considérations environnementales et sociales afin de s'approvisionner de façon responsable (**Chantier 7**).



# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 10.2

Assemblée du: 6 AVRIL 2016

Résolution numéro: CA-2016-089

## Recommandation

**D'APPROUVER** la modification du livre Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2016-2017-2018, pour ajouter le projet intitulé « Capacité électrique du poste de district Legendre », sous la rubrique Machinerie, équipement et outillage, pour un montant total de 45 174 410 \$. De ce montant, 45 062 454 \$ sera financé par règlement d'emprunt incluant les frais financiers et le résiduel de 111 956 \$ sera financé dans le budget d'exploitation, le tout taxes nettes de ristournes.

**D'APPROUVER** le règlement d'emprunt R-165, autorisant un emprunt de 45 062 454 \$ pour financer le projet « Capacité électrique du poste de district Legendre », taxes nettes de ristournes et incluant les frais financiers, pour un terme maximal de vingt (20) ans.

**D'AUTORISER** la Société à renflouer dans ses fonds généraux une somme maximale 4 506 245 \$, soit dix pour cent (10 %) provenant du ou des emprunts à être effectués en vertu du présent règlement, représentant les sommes engagées avant l'adoption du présent règlement relativement aux objectifs de ce dernier.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:** \_\_\_\_\_ \$ -

**D.E. responsable:** Métro

Nom: André Poisson

Titre: Directeur exécutif

Date: 18/03/2016

Signature:

**D.E. responsable:** Planification, finances et contrôle

Nom: Linda Lebrun

Titre: Directrice exécutive

Date: 17/3/2016

Signature:

**Secrétaire de l'assemblée:**

## Exposé du besoin

### Modification du Programme triennal d'immobilisations 2016-2018

Afin de pouvoir adopter le nouveau règlement d'emprunt pour financer le projet « Capacité électrique du poste de district Legendre » pour le réseau du métro sous la rubrique Machinerie, équipement et outillage, il y a lieu de modifier le PTI 2016-2018.

### Autorisation d'emprunt du projet Capacité électrique du poste de district Legendre

Le projet consiste à remplacer le poste de district Legendre qui a dépassé sa durée de vie utile par un nouveau poste de district qui répondra aux besoins futurs ainsi qu'au changement de tension de 12 kV à 25 kV.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

GED:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Adoption d'un règlement d'emprunt pour le projet « Capacité électrique du poste de district Legendre ».

## Démarche, solution proposée et conclusion

En 1965, le Poste de District (PD) Legendre a été construit pour distribuer l'énergie électrique aux installations du complexe Youville. Pendant presque 50 ans de service, plusieurs charges électriques, qui n'étaient pas prévues initialement, ont été connectées au réseau de distribution du PD dû aux projets de développement et de modernisation du complexe Youville et du centre de transport (CT) Legendre. Présentement, le PD Legendre fournit une puissance minimale de 6300 kW en mode redondance. Autrement dit, le PD Legendre possède deux entrées électriques dont chacune peut assurer l'alimentation complète du PD.

Dans les prochaines années, plusieurs projets sont prévus dans les environs du PD Legendre et viendront se raccorder électriquement à celui-ci. Parmi ces projets, nous pouvons mentionner l'arrivée des nouveaux trains Azur, l'électrification des autobus ainsi que plusieurs projets au complexe Youville. De plus, Hydro Québec (H-Q) a informé la STM que le PD Legendre devra être migré à une tension d'alimentation de 25 kV en 2018 pour pouvoir continuer à opérer puisque le poste Fleury qui alimente le poste Legendre à travers les lignes 117B et 119B sera migré à la tension de 25 kV.

Lors de l'étude de pré faisabilité, l'option retenue nous a démontré que la construction d'un nouveau PD adjacent au PD actuel qui combine les deux besoins, serait plus économique que la construction d'un nouveau PD dédié au CT Legendre et de rénover le PD actuel pour la migration de la tension à 25 kV.

En se basant sur l'hypothèse de la consommation d'énergie à venir avec tous les projets déjà identifiés ainsi que le changement de tension de 12 à 25 kV, la construction d'un nouveau PD à 25 kV avec trois entrées d'H-Q adjacent au PD Legendre est la solution préconisée. Le coût complet du projet est de 45 174 410 \$.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets)

Date: 26 02 2016

JJ MM AAAA

Comité: Comité suivi des actifs

Date: 09 03 2016

JJ MM AAAA

## Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM .

Ce projet contribue à 5 des 10 chantiers du Plan de développement durable 2020.

### Chantier 4 : Optimiser la contribution économique et la performance de la STM

L'option proposée diminue les risques financiers en évitant la poursuite du vieillissement des équipements qui pourrait entraîner des remplacements d'équipement en urgence. Le projet permet aussi de diminuer le déficit du maintien des actifs.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: Soutien à l'exploitation et aux projets

Nom: Patricia Dubé

Titre: Conseillère en suivi financier de projets

## Service: Soutien à l'exploitation et aux projets

Nom: Réal Boyer

Titre: Chef de division

Signature: 

Date: 17 MARS 2016

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Adoption d'un règlement d'emprunt pour le projet « Capacité électrique du poste de district Legendre ».

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

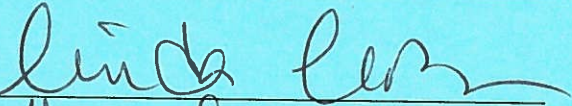
Suite à une évaluation du dossier par la division Soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements, ce projet a été ciblé pour une subvention au comptant selon les modalités du programme d'aide aux immobilisations en transport en commun de la SOFIL en vigueur. Cette qualification devra être confirmée par le ministère des Transports, Mobilité durable et Électrification des transports (MTMDET). Une demande de subvention finale sera déposée au MTMDET sous peu.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier:   
Date: **4 avril 2016**

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** Adoption d'un règlement d'emprunt pour le projet « Capacité électrique du poste de district Legendre ».

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

### Chantier 5 : Réduire notre empreinte écologique

Le projet s'inspirera de la norme pour infrastructures durables Envision Tm notamment pour:

- Le choix des matériaux;
- La gestion des matières résiduelles;
- La performance énergétique des systèmes;
- L'adaptation aux changements climatiques;
- La lutte aux îlots de chaleur et gestion des eaux pluviales.

Plusieurs éléments ont été inclus dans le but de réduire l'empreinte écologique du projet :

- La réutilisation du bâtiment existant permet de réduire la consommation des ressources nécessaires à la construction et de diminuer l'empreinte au sol du nouveau bâtiment adjacent;
- Le remplacement du système de ventilation dans le bâtiment existant ainsi que le remplacement ou l'ajout d'un système de ventilation dans tous les PSD, se fera avec des équipements moins énergivores.
- La disposition des équipements à remplacer se fera selon le principe des 3RVE (réduction, réutilisation, recyclage, valorisation, élimination);
- Un minimum de 75% des déchets de construction, rénovation et démolition sera détourné de l'élimination;
- Les sols excavés non contaminés seront dans la mesure du possible réutilisés sur le terrain.

### Chantier 6 : Limiter nos émissions atmosphériques

Le projet répond à une conversion de tension, mais aussi à un futur besoin électrique pour répondre aux engagements de la STM en matière d'électrification des transports, dont l'acquisition d'autobus complètement électriques en 2025. Le nouveau poste de district sera en mesure de prendre les charges électriques actuelles et à venir. Ce projet tient donc compte des besoins des futurs autobus électriques, des nouveaux locotracteurs électriques, des véhicules électriques de services (CO) et des employés ainsi que d'une augmentation de l'offre de service du métro. Le plan de développement durable 2020 vise une proportion des déplacements sur le réseau ayant recours à l'électricité de 86% en 2020.

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

### Chantier 8 : Agir en employeur responsable

Le remplacement des équipements électriques désuets par des équipements à la fine pointe de la technologie beaucoup plus sécuritaire diminuera les risques d'accident des travailleurs (risque d'arc).

### Chantier 10 : Engager nos parties prenantes

En ayant retenu l'option d'un emplacement loin de riverains, ce projet diminue au maximum les nuisances pour les riverains, facilitant l'acceptabilité sociale du projet. Le développement d'une stratégie de gestion des parties prenantes devra être réalisé au besoin.

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro:

11.1

Assemblée du:

6 AVRIL 2016

Résolution numéro:

CA-2016-090

## Recommandation DEV2016-02 - Bonification au service de la ligne 48-Perras

Il est recommandé de prolonger le parcours de la ligne 48-Perras et déplacer son terminus en tout temps du lundi au dimanche à la gare Rivière-des-Prairies à compter du 20 juin 2016.

Le tout pour un montant approximatif de 7800 heures de service supplémentaires par année et l'ajout d'un véhicule en période de pointe du matin.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ -

### D.E. responsable:

Nom:

Titre:

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

D.E. responsable: Planification, finances et contrôle

Nom Linda Lebrun

Titre Directrice exécutive

Date: 18/3/2016

Signature: Linda Lebrun

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

Lancés en juin 2012, les travaux de parachèvement du boulevard Maurice-Duplessis entre la 71e Avenue et le boulevard Saint-Jean-Baptiste dans l'arrondissement Pointe-aux-Trembles / Rivière-des-Prairies ont été achevés à l'automne 2015. Ces travaux visaient, entre autres, à permettre un accès sécuritaire pour les piétons, les cyclistes et tous les véhicules à la gare Rivière-des-Prairies du train Mascouche.

Ce nouveau lien routier constitue une nouvelle opportunité pour la STM d'améliorer l'accessibilité au transport pour les résidents de l'arrondissement à l'ouest du boulevard Saint-Jean Baptiste souhaitant aller ou revenir de la gare Rivière-des-Prairies.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 10/03/2016

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** DEV2016-02 - Bonification au service de la ligne 48-Perras

## Démarche, solution proposée et conclusion

Les études d'opportunités pour le rabattement du réseau bus vers la gare Rivières-des-Prairies ont été réalisées en 2012 et mises à jour en 2014. Au cours de l'exercice, les lignes 48-Perras et 49-Maurice-Duplessis ont été identifiées afin d'offrir un rabattement à la gare à court terme. Dès janvier 2015, la ligne 49-Maurice-Duplessis a notamment bénéficié de plusieurs bonifications afin d'assurer ce rôle. Toutefois, la ligne 48-Perras n'a pu être prolongée, car les travaux du boulevard Maurice-Duplessis n'étaient pas achevés dans les temps. Suite au parachèvement des travaux du boulevard l'automne dernier il apparaît donc opportun d'effectuer le prolongement de parcours de la ligne 48 vers la gare comme prévu.

Le potentiel d'utilisateur est constitué d'une partie du secteur résidentiel «domaine du Ruisseau Pinel» et des résidents situés dans l'axe Maurice Duplessis (de la 71e Avenue à Rodolphe Forget) soit un bassin de 1500 déplacements par jour effectués en transport collectif selon l'enquête Origine-destination de 2013. Plusieurs gains sont à anticiper :

- Pour le secteur résidentiel «domaine du Ruisseau Pinel», un gain au niveau de l'accessibilité au réseau de transport. Le quartier aura désormais accès au réseau bus de la STM vers la gare et la ligne orange du métro en tout temps ce qui n'est pas directement le cas actuellement. En effet, seule une desserte par taxi en période de pointe de la journée est disponible afin de se rendre à la gare.
- Pour les résidents situés dans l'axe Maurice Duplessis, ce prolongement permettra une nouvelle option en transport afin de se diriger directement vers la gare Rivière-des-Prairies.

Nous recommandons donc de prolonger dès juin 2016 la ligne 48-Perras à la gare Rivière-des-Prairies. Par conséquent, son terminus sera déplacé de la 71e Avenue à la gare (quai n°2) toute la journée du lundi au dimanche. Bien évidemment, au cours des prochains mois et années, des évaluations de la performance de la ligne et des suivis vont être effectués en prenant en compte notamment les commentaires et plaintes de la clientèle ainsi que des principaux intervenants du milieu (arrondissement, AMT...).

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité Service à la clientèle

Date: 10 03 2016  
JJ MM AAAA

Comité:

Date:  
JJ MM AAAA

## Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM .

N/A

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: Planification des réseaux et du service

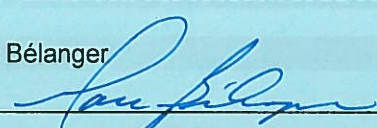
Nom: Olivier Notte

Titre: Conseiller développement des réseaux

## Service: Planification des réseaux et du service

Nom: Marc Bélanger

Titre: Directeur

Signature: 

Date: 17/03/2016

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** DEV2016-02 - Bonification au service de la ligne 48-Perras

**Informations financières**  S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

**Ventilation des coûts**  S/O

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

**Subvention, financement et certification**  S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

**Certification de fonds**

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier:

Date:

*Linda Lem*  
4 avril 2016

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

11.2

Assemblée du :

6 AVRIL 2016

Résolution numéro :

CA-2016-091

## Recommandation DEV2016-03 - Bonification au service de la ligne 70-Bois-Franc

Il est recommandé de :

Prolonger le parcours de la ligne 70-Bois-Franc et déplacer son terminus les jours de fin de semaine dès le 20 juin 2016.

Le tout pour un total approximatif de 1000 heures de service supplémentaires par année.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ -

### D.E. responsable :

Nom :

Titre :

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

D.E. responsable : Planification, finances et contrôle

Nom Linda Lebrun

Titre Directrice exécutive

Date : 18/3/2016

Signature : Linda Lebrun

Secrétaire de l'assemblée :

### Exposé du besoin

La demande de déplacements en transport collectif est en croissance dans le secteur résidentiel nouveau Saint-Laurent / Bois-Franc. Plusieurs projets immobiliers ont notamment été finalisés au cours des dernières années et des demandes ont été effectuées auprès de nos services afin d'avoir accès au transport collectif la fin de semaine.

Le quartier Nouveau Saint-Laurent dans l'arrondissement Saint-Laurent situé à l'ouest du boulevard Cavendish ne bénéficie actuellement d'aucun service de transport les jours de fin de semaine (les samedis et dimanches). La ligne de bus la plus proche est à plus de 1 km de marche, soit la ligne 121-Côte-Vertu (environ 15 minutes). Or, le quartier bénéficie du service de la ligne 70-Bois-Franc en semaine afin d'aller ou revenir de la station de métro Côte-vertu (ligne orange) notamment.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision : 10/03/2016

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:



# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** DEV2016-03 - Bonification au service de la ligne 70-Bois-Franc

## Démarche, solution proposée et conclusion

Compte tenu de la situation actuelle et après analyses des demandes, il nous apparaît justifier d'effectuer ce changement au service de la ligne 70-Bois-Franc en prolongeant le parcours de la ligne et par conséquent déplacer le terminus actuel (Poirier/Des Harfangs) au coin Raymond-Lasnier / Beaulac les jours de fin de semaine.

Près de 500 résidents du quartier Nouveau Saint-Laurent pourront bénéficier de ce nouveau service ainsi que les employés de la compagnie Aldo qui disposent d'un centre de distribution et son siège social à proximité du nouveau terminus. Par ce prolongement, les résidents du quartier résidentiel et les employés de la compagnie Aldo auront un lien en transport du lundi au dimanche (toute la journée). Il n'y a aucun impact opérationnel à prévoir puisque les arrêts du parcours prolongé existent déjà la ligne 70 offrant le service en semaine.

Bien évidemment, au cours des prochains mois et années, des évaluations de la performance de la ligne et des suivis vont être effectués en prenant en compte notamment les commentaires et plaintes de la clientèle ainsi que des principaux intervenants du milieu (arrondissement, entreprises...).

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité Service à la clientèle

Date: 10 03 2016  
JJ MM AAAA

Comité:

Date: JJ MM AAAA

## Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM .

N/A

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: Planification des réseaux et du service

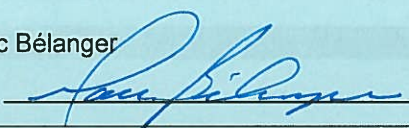
Nom: Olivier Notte

Titre: Conseiller développement des réseaux

## Service: Planification des réseaux et du service

Nom: Marc Bélanger

Titre: Directeur

Signature: 

Date: 17/03/2016

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** DEV2016-03 - Bonification au service de la ligne 70-Bois-Franc

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
 JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

### Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

*Linda Lem*  
4 avril 2016

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 11.3

Assemblée du: 6 AVRIL 2016

Résolution numéro: CA-2016-092

## Recommandation DEV2016-04 - Bonification au service de taxi collectif Senneville

Il est recommandé de (dès le 11 juillet 2016) :

- 1) Mettre le service de taxi collectif Senneville les jours de fin de semaine (samedi et dimanche).
- 2) Ajouter un arrêt à l'intersection Cap-Saint-Jacques / Gouin (ligne 68-Pierrefonds).

Le tout pour un budget approximatif de 3400 courses supplémentaires par année afin d'anticiper le service les jours de fin de semaine.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ -

### D.E. responsable :

Nom:

Titre:

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

D.E. responsable: Planification, finances et contrôle

Nom Linda Lebrun

Titre Directrice exécutive

Date: 18/3/2016

Signature: Linda Lebrun

Secrétaire de l'assemblée: 

## Exposé du besoin

La demande en déplacements à Senneville croît depuis de nombreuses années. Des entreprises comme les laboratoires Charles River (plus de 1000 employés) et Tenaquip (300 employés) se sont installées sur le territoire. Or, le service de taxi est l'unique moyen de transport collectif dans la municipalité en semaine (plus de 950 résidents) et ne dispose d'aucun service la fin de semaine. Afin de remédier à cette problématique, l'entreprise Charles River offre un service par taxi privé similaire à la semaine uniquement pour ses employés les jours de fin de semaine. D'autre part, des demandes de citoyens nous ont aussi été faites afin d'offrir le service la fin de semaine. Le conseil de ville de Senneville a notamment formellement déposé un avis en ce sens.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 14/03/2016

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** DEV2016-04 - Bonification au service de taxi collectif Senneville

## Démarche, solution proposée et conclusion

Au cours des dernières années, plusieurs améliorations au service de taxi Senneville ont été mises en place par la STM (fusion de services, plage horaire élargie, voyages sur horaire fixe...). Ces actions se sont poursuivies en avril dernier avec la mise en place de nouveaux arrêts dans le secteur résidentiel (Tunstall et Elmwood) et au 140, chemin Senneville afin d'accommoder l'entreprise Tenaquip. Poursuivant notre démarche d'amélioration du service, nous recommandons de bonifier une nouvelle fois l'offre de taxi compte tenu de la demande exprimée.

Nous proposons deux mesures de bonification à la desserte dès le 11 juillet 2016 :

- Mise en place de la desserte les samedis et dimanches (avec les mêmes horaires et paramètres de service que la semaine, sauf les courses sans réservation qui ne seraient plus assurées, la demande ne le justifiant pas dans un premier temps).
- L'ajout d'un arrêt à l'intersection Cap-Saint-Jacques / Gouin afin de donner accès à un nombre plus important de voyages à la ligne 68-Pierrefonds qui amène les clients vers des générateurs de l'arrondissement Pierrefonds, tel que le cégep Gérald-Godin.

Le tout pour un budget approximatif de 3400 courses supplémentaires par année afin d'anticiper le service les jours de fin de semaine. Bien évidemment, au cours des prochains mois et années, des évaluations de la performance du service et des suivis vont être effectués en prenant en compte notamment les commentaires et plaintes de la clientèle ainsi que des principaux intervenants du milieu (villes, entreprises...)

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité Service à la clientèle

Date: 10 03 2016  
JJ MM AAAA

Comité:

Date: JJ MM AAAA

## Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM.

N/A

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: Planification des réseaux et du service

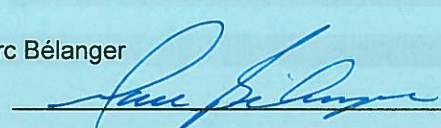
Nom: Olivier Notte

Titre: Conseiller développement des réseaux

## Service: Planification des réseaux et du service

Nom: Marc Bélanger

Titre: Directeur

Signature: 

Date: 17/03/2016

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** DEV2016-04 - Bonification au service de taxi collectif Senneville

**Informations financières**  S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

**Ventilation des coûts**  S/O

Période couverte par le contrat: de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

**Subvention, financement et certification**  S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Trésorier: \_\_\_\_\_

Disponibilité des fonds ? \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

*Linda Lem*  
6/4/2016

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

12.1

Assemblée du: 6 avril 2016

Résolution numéro :

CA-2016-093

## Recommandation

D'AUTORISER la conclusion d'une entente entre la Société de transport de Montréal (STM) et l'Université de Montréal (UDM) visant le raccordement du vestibule du tunnel de la rampe mobile et la construction d'un nouvel accès à l'entrée Est de la station de métro Université-de-Montréal.

D'AUTORISER toutes modifications à l'entente qui ne seraient pas incompatibles avec la présente recommandation.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ -

### D.E. responsable :

Nom:

Titre:

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

D.E. responsable : Ing. Infrastructures et Projets Majeurs

Nom François Chamberland

Titre Directeur exécutif Ing. Infr. et Projets Majeurs

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée: \_\_\_\_\_

## Exposé du besoin

Dans le cadre de la rénovation de la rampe mobile située à proximité de la station de métro Université-de-Montréal, l'UDM projette de réaliser un raccordement intérieur de la station. Le projet a pour but de construire un nouveau lien piétonnier entre le vestibule à la base de la rampe mobile et l'entrée Est de la station. Ce réaménagement améliorera l'expérience client car il permettra d'éviter à la clientèle de sortir à l'extérieur dans les deux directions (vers le campus de la montagne et vers la station de métro). L'université construira également un nouvel accès extérieur dédié à la STM.

La STM permet donc à l'UDM de raccorder le vestibule du tunnel de la rampe mobile à l'Entrée Est de la station de métro Université-de-Montréal par le biais de l'accès intérieur selon les termes et conditions contenus à l'entente à intervenir entre les parties. Les limites de propriétés respectives de la STM et de l'UDM demeurent inchangées. Par ailleurs, les travaux d'amélioration se limitent à l'accès Est et tous les coûts relatifs à ce projet et aux travaux seront assumés par l'UDM.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision :

GED :

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** D'AUTORISER la conclusion d'une entente entre la Société de transport de Montréal (STM) et l'Université de Montréal (UDM) visant le raccordement du vestibule du tunnel de la rampe mobile et la construction d'un nouvel accès à l'entrée Est de la station de métro Université-de-Montréal. +

## Démarche, solution proposée et conclusion

En janvier 2015, la Direction des immeubles de l'Université de Montréal a débuté un vaste projet de valorisation du site de la montagne. Ce réaménagement vise à mettre en valeur le caractère exceptionnel du site et à rénover les infrastructures dont la rampe mobile âgée de 50 ans.

De façon générale, le projet vise à créer une percée visuelle vers le pavillon principal et amener de la lumière naturelle pour améliorer le trajet des usagers. Il comprend aussi un réaménagement complet de la voie d'accès véhiculaire pour permettre une meilleure cohabitation entre les automobiles, les cyclistes et les piétons. La fin de l'ensemble des travaux est prévue en 2018 pour souligner le 75<sup>e</sup> anniversaire de la construction du pavillon Roger-Gaudry.

Seul le lien piétonnier entre le vestibule de la rampe mobile et l'entrée du métro impactera directement la STM. L'entrée Est sera fermée temporairement pendant la durée des travaux d'une durée approximative de 7 mois. Ce projet va contribuer à améliorer le confort de la clientèle de la STM. Actuellement, les clients sont contraints de sortir à l'extérieur pour passer d'un à l'autre.

À la fin des travaux, la STM entend faire une demande de remboursement à l'Université de Montréal des heures de travail requises pour valider, commenter les propositions ainsi qu'assister l'Université pendant les travaux.

L'approbation du Conseil d'administration permettra à l'Université de Montréal de procéder à ces travaux de raccordement à la station de métro selon les termes et conditions contenus dans l'entente à intervenir entre les parties.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité Service à la clientèle

Date: 10 03 2016  
JJ MM AAAA

Comité:

Date: JJ MM AAAA

## Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM.

S/O

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par:

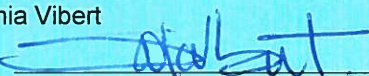
Nom: Sonia Vibert

Titre: Directrice d'Études

## Service: DE Ingénierie Infrastructures et Projets Majeurs

Nom: Sonia Vibert

Titre: Directrice études

Signature: 

Date: 18/03/2016

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** D'AUTORISER la conclusion d'une entente entre la Société de transport de Montréal (STM) et l'Université de Montréal (UDM) visant le raccordement du vestibule du tunnel de la rampe mobile et la construction d'un nouvel accès à l'entrée Est de la station de métro Université-de-Montréal. +

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de

à

JJ    MM    AAAA                    JJ    MM    AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

### Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: **4 avril 2016**



# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 12.2

Assemblée du: 6 AVRIL 2016

Résolution numéro: CA-2016-094

### Recommandation STM 29 03 10-02

D'AUTORISER une modification au premier amendement du bail, intervenu entre la Société de transport de Montréal (ci-après la "STM") et Smartcentres Management Inc. ès qualité de mandataire de Les Développements St-Michel II Inc. (ci-après "Développements"), dont les termes et conditions de l'amendement ont fait l'objet d'une autorisation par le conseil d'administration du 3 avril 2013 (Résolution CA-2013-079), afin de modifier les options de prolongation pour obtenir l'exercice de trois (3) options de prolongation détaillées comme suit: deux options (2) d'une année chacune, la première du 13 septembre 2016 au 12 septembre 2017, la seconde du 13 septembre 2017 au 12 septembre 2018 et une troisième option qui permet de prolonger le bail jusqu'au terme du bail initial, du 13 septembre 2018 au 14 septembre 2022. Chaque option peut être exercée moyennant l'envoi d'un préavis écrit à cet effet de quatre-vingt-dix (90) jours avant la fin du bail;

D'AUTORISER l'exercice de la première option de prolongation pour un loyer annuel de 195 585,33 \$, plus les taxes de 29 288,90 \$, pour un montant total de 224 874,23 \$ toutes taxes comprises. Le montant ci-avant indiqué comprend le loyer de base, les taxes municipales et scolaires, les frais d'exploitation et les frais d'entretien et de réparation, le tout, selon les termes et conditions du bail en vigueur;

D'AUTORISER un montant de 23 483,37 \$, plus les taxes de 3 516,63 \$, pour un montant maximum de 27 000,00 \$ pour le paiement de la consommation électrique directement à Hydro-Québec;

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:**

251.874,23 \$ Toutes taxes incluses

**D.E. responsable:** Ing., infrastructures et projets majeurs

Nom: François Chamberland

Titre: Directeur exécutif

Date: 2016/03/18

Signature:

**D.E. responsable:** S/O

Nom S/O

Titre S/O

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

**Secrétaire de l'assemblée:**

### Exposé du besoin

Le Bureau de projets équipements fixes Métro (BPÉFM), dans le cadre de la phase 3 du programme Réno-Systèmes, procède à des travaux majeurs à la station Snowdon visant le remplacement des équipements électriques ainsi que l'ajout de trois (3) ascenseurs.

L'échéancier initial prévoyait des travaux pendant une période de trente (30) mois. La STM a alors conclu un bail d'une durée de trois (3) ans, du 13 septembre 2013 au 12 septembre 2016, avec Développements, pour la relocalisation temporaire de la Section entretien spécialisé et ce, pendant la durée des travaux.

En cours de contrat, une modification a été apportée sur les équipements électriques à la station Snowdon et fait en sorte que l'aménagement du 1er étage a été retiré du contrat et, par conséquent, prive la Section entretien spécialisé d'un retour à la station. Le personnel doit donc demeurer au 8265 St-Michel pour au moins une année additionnelle, du 13 septembre 2016 au 12 septembre 2017.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 08/03/2016

GED: RS-GP-EF-GN-GN-GEN-9999-20348

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM 29 03 10-02

Titre: 8265 St-Michel - Prolongation de bail

## Démarche, solution proposée et conclusion

Les travaux majeurs entrepris à la station Snowdon à l'automne 2013 ont nécessité la relocalisation de différents services. Les sections atelier de menuiserie et entretien spécialisé ont toutes deux été relocalisées au 8265 St-Michel, avec leurs équipements, matériel et véhicules de service ( un (1) pour atelier de menuiserie et huit (8) pour entretien spécialisé). La présence de véhicules nécessitait de trouver un endroit de type industriel, qui pouvait répondre aux besoins, dont un stationnement sécuritaire pouvant accueillir les nombreux véhicules.

Le chantier de la station Snowdon devait initialement durer de 26 à 30 mois. Une modification sur les équipements électriques en cours de contrat fait en sorte que le réaménagement du 1<sup>er</sup> étage a été retiré du contrat en cours. La Section entretien spécialisé (personnel, matériel, équipements et véhicules) ne peut réintégrer ses espaces à la station Snowdon. Par conséquent, il est nécessaire de prolonger le bail actuel pour au moins une année additionnelle, soit du 13 septembre 2016 au 12 septembre 2017.

L'amendement no 1 au bail prévoit actuellement deux options de prolongation. Une prolongation de six (6) mois, en cas de retard de chantier et la seconde jusqu'au terme du bail initial, soit jusqu'au 14 septembre 2022. Dans les deux (2) cas, un préavis écrit d'au moins quatre-vingt-dix (90) jours doit être transmis à Développement avant l'échéance du bail temporaire qui survient le 12 septembre 2016.

Compte tenu des modifications apportées en cours de contrat, le chantier de la station Snowdon se poursuivra pour une année additionnelle, peut être plus. La STM a demandé et obtenu de Développement qu'elle modifie les options de prolongation prévues au premier amendement pour les options de prolongation suivantes:

1. Une option de prolonger le bail pour cet espace, du 13 septembre 2016 au 12 septembre 2017;
2. Une option de prolonger le bail de ce même espace, du 13 septembre 2017 au 12 septembre 2018;
3. Une option de prolonger le bail de ce même espace, du 13 septembre 2018 au 14 septembre 2022, soit jusqu'à l'échéance du bail initial.

Les options peuvent être exercées sur préavis écrit d'au moins quatre-vingt-dix (90) jours à Développement.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S/O

Date:

JJ MM AAAA

Comité: S/O

Date:

JJ MM AAAA

**Développement durable** - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM .

La STM a mis en place à l'édifice un programme de gestion des matières résiduelles pour les espaces qu'elle occupe. Cela contribue à l'atteinte de l'objectif de récupération de 70% des matières résiduelles (Chantier 5 - Réduire notre empreinte écologique du plan de développement durable 2020 de la STM).

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: Approvisionnement Exploitation

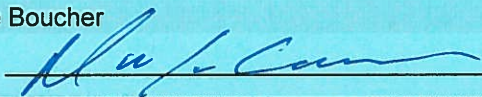
Nom: Manon Chartrand

Titre: Administrateur immobilier

## Service: Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 18.03.2016

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM 29 03 10-02  
Titre: 8265 St-Michel - Prolongation de bail

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte	573110			
Ordre interne	290310			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-122			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	251.874,23\$			251.874,23

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de 13 09 2016 à 12 09 2017  
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	65.582,69\$	153.486,00 \$		219.068,69\$
(B) TPS	3.279,13\$	7.674,30\$	0,00\$	10.953,43\$
(C) TVQ	6.541,87\$	15.310,23\$	0,00\$	21.852,10\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	75.403,70\$	176.470,53\$	0,00\$	251.874,23\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	6.550,07\$	15.329,41\$	0,00\$	21.879,48\$
(F) Montant net (D - E)	68.853,63\$	161.141,12\$	0,00\$	229.994,75\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

La phase 3 du programme Réno-Systèmes a été admise par le MTQ à une subvention finale de 82,5 % des dépenses admissibles, selon les modalités du programme régulier, dont 262,7 M\$ provenant du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP) du MTQ et 149,7 M\$ de Fonds Chantiers Canada. La Division soutien exploitation et projets de la Direction budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 4 avril 2016

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM 29 03 10-02  
Titre: 8265 St-Michel - Prolongation de bail

## Suite de la rubrique

Recommandation    Exposé du besoin    Démarche, solution proposée et conclusion    Développement durable    Subvention

### RECOMMANDATION (suite)

D'AUTORISER les signataires de la STM à apporter toute modification à l'amendement non incompatible avec les présentes afin de donner pleinement effet à la présente recommandation.

### DÉMARCHE (suite)

La présente recommandation a pour but d'exercer la première option de prolongation, du 13 septembre 2016 au 12 septembre 2017, aux mêmes termes et conditions que le bail, au loyer suivant :

Loyer de base : 4,55 \$ le pied carré

Frais d'exploitation: 1,75 \$ le pied carré

Taxes foncières : 2,58 \$ le pied carré en 2016, 2,63 \$ pour 2017

Réparations/Entretien: 1,00 \$ le pied carré

Consommation électrique : 23 483,37 \$, plus les taxes de 3 516,63 \$, pour un montant maximum de 27 000,00 \$, payable directement à Hydro-Québec;

Le tout représente un loyer pour la première option de prolongation de 219 068,69 \$, plus les taxes applicables de 32 805,54 \$, pour un montant maximum de 251 874,23 \$ toutes taxes comprises.

Prolonger le bail du 8265 St-Michel pour l'espace de 19 175 pieds carrés représente un avantage pour la STM. L'aménagement est optimal, il est situé près des grands axes routiers, l'édifice regroupe plusieurs services STM et le loyer est compétitif. Relocaliser ces installations nécessiterait des investissements importants, sans compter que cette location est liée au projet de rénovation de la station Snowdon pour lequel la STM reçoit une subvention.

## Suite de la rubrique

Recommandation    Exposé du besoin    Démarche, solution proposée et conclusion    Développement durable    Subvention

Bail initial: 79 298 pieds carrés (après remesurage, une fois les travaux complétés (Résolution CA-2011-436)

Durée: du 15 septembre 2012 au 14 septembre 2022.

Montant autorisé: 9 883 946,63 \$

Amendement no 1: Ajout de 4615 pieds carrés (Atelier de Menuiserie) (Résolution CA-2013-079)

Durée: 13 septembre 2013 au 14 septembre 2022

Ajout de 19 175 pieds carrés (Entretien spécialisé)

Durée: 13 septembre 2013 au 12 septembre 2016

Montant autorisé: 1 631 507,00 \$

Amendement no 2: Ajout de 11 224 pieds carrés (Mécanique Métro) (Résolution CA-2013-121) (tel qu'ajusté, conformément au contrat)

Durée: 13 septembre 2013 au 14 septembre 2022

Montant autorisé: 1 663 782,00 \$

1er option de prolongation 19 175 pieds carrés: 219 068,69 \$

Total du contrat: 13 398 304,33 \$

Taxes: 2 006 396,07 \$

TOTAL: 15 404 700,40 \$ toutes taxes comprises.

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro:

12.3

Assemblée du:

6 AVRIL 2016

Résolution numéro:

CA-2016-095

## Recommandation STM - 5256-01-16-84 - Renouvellement local 165 (P-3) Place Bonaventure

D'EXERCER l'option de renouvellement prévue à la convention de bail et ses amendements (ci-après nommés : « Bail ») entre la Société de Transport de Montréal (ci-après nommée : « STM ») et Gestion Immeuble Place Bonaventure Inc. (ci-après nommée : « Bailleur »), pour la location d'un espace d'une superficie locative approximative de 5 111 pieds carrés, situé au niveau P-3 des rues St-Antoine et Mansfield (ci-après nommé : « local 0165 »), pour une durée de deux (2) ans et un (1) mois, débutant le 1<sup>er</sup> octobre 2016 et se terminant le 31 octobre 2018, pour un montant total de 380 208,41 \$, plus les taxes de 56 936,21 \$, pour un montant maximum de 437 144,62 \$ toutes taxes incluses, le tout selon les mêmes termes et conditions prévues au Bail.

D'AUTORISER un amendement au Bail entre la STM et le Bailleur, précisant les délais du préavis d'exercice de chacune des options de renouvellement déjà prévues en faveur de la STM et ce, pour le local 0165 et le local 0140, espace d'une superficie locative approximative de 3 513 pieds carrés, situé au niveau N-53 des rues St-Antoine et Robert-Bourassa, selon les mêmes termes et conditions prévues au Bail et à son amendement.

D'AUTORISER les signataires à consentir à toute modification audit projet d'amendement au Bail qui n'est pas incompatible avec la présente, afin de donner pleinement effet à la présente recommandation.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

437.144,62 \$ Toutes taxes incluses

D.E. responsable: Ressources humaines et serv. partagés

Nom: Alain Brière

Titre: Directeur exécutif

Date: 23/3/2016

Signature:

D.E. responsable: S.O.

Nom S.O.

Titre S.O.

Date:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

Dans le cadre du projet MPM-10, une salle de formation a été conçue au local 0165 de la Place Bonaventure afin d'installer les simulateurs compacts. Ceux-ci sont requis pour la formation de tous les opérateurs. Puisque le « Complexe Crémazie » ne peut accueillir le nouveau centre de formation avant 2018 minimalement, la Division formation a besoin d'exercer l'option de renouvellement prévue au Bail afin de maintenir le service déjà offert aux opérations métro.

Concernant le projet d'amendement, le Bail prévoyait déjà des options de renouvellement pour chacun des locaux 0165 et 0140 de la Place Bonaventure, mais aucun délai n'y était prévu pour l'exercice d'une ou plusieurs desdites options.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 24/02/2016

GED:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM - 5256-01-16-84 - Renouvellement local 165 (P-3) Place Bonaventure

## Démarche, solution proposée et conclusion

En septembre 2011, la STM autorisait un amendement de Bail avec Gestion Immeuble Place Bonaventure Inc. (Résolution CA 2011-261) pour la location de deux (2) espaces temporaires ayant une superficie conjointe approximative de 8 624 pieds carrés (locaux 0165 et 0140). Ces locaux étaient et sont requis pour les activités de formation des employés pour MR73 et compte tenu de la venue d'Azur et ce, jusqu'à l'accueil du nouveau « Complexe Crémazie ».

La stratégie de formation implique l'utilisation de simulateurs compacts, d'une formation en ligne diffusée via des ordinateurs (local 0165) et d'un simulateur réplique, réplique de la loge du train Azur (local 0140). Les deux locaux sont situés à proximité améliorant ainsi la logistique et l'efficacité des formations.

En septembre 2011, des options de renouvellement avaient été déjà prévues à l'amendement de Bail pour chacun des locaux, et ce, afin de couvrir toutes éventualités au projet. Le terme du Bail du local 0165 vient à échéance le 30 septembre 2016, alors que celui du local 0140 est prévu le 31 octobre 2018. En conséquence, seul le local 0165 est visé par la demande d'exercice de l'option de renouvellement et, suite à la réalisation de celle-ci, le terme des deux locaux se terminera à pareille date, soit le 31 octobre 2018.

Tel que précisé à l'exposé du besoin, considérant que le « Complexe Crémazie » n'est pas prêt à accueillir dans l'immédiat le centre de Formation, que ledit Complexe est prévu minimalement pour 2018, que le terme du bail du local 0165 vient à échéance le 30 septembre 2016, que la fin de terme de la première option visée par la présente recommandation est le 31 octobre 2018, que l'emplacement est optimal pour les besoins, que les aménagements et équipements requis sont déjà en place et que les activités de formation sont nécessaires et essentielles au processus d'apprentissage des opérateurs, il est requis d'exercer la première option de renouvellement prévue aux termes et conditions du Bail.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S.O.

Date:

JJ MM AAAA

Comité: S.O.

Date:

JJ MM AAAA

## Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM.

L'édifice du 800 rue de la Gauchetière Ouest a obtenu la certification "BOMA BEST OR";

L'édifice est localisé à proximité du transport collectif et de la gare centrale;

L'édifice facilite l'utilisation du transport par vélo de ses occupants.

Ces mesures démontrent l'engagement du fournisseur envers le développement durable et s'inscrit dans la démarche d'approvisionnement responsable de la STM (Chantier 7 du plan de développement durable 2020 de la STM). Elles permettent également à la STM de réduire son empreinte écologique (Chantier 5 du plan de développement durable 2020 de la STM).

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: Approvisionnement Exploitation

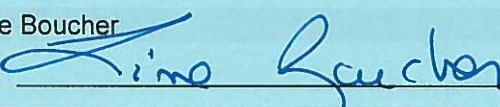
Nom: Sandra Boucher

Titre: Administrateur immobilier

## Service: Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 21/03/2016

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM - 5256-01-16-84 - Renouvellement local 165 (P-3) Place Bonaventure

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre	97402			
Compte	573110			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	437.144,62\$			437.144,62

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 10 2016 à 31 10 2018  
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	45.306,59\$	183.979,86 \$	150.921,96\$	380.208,41\$
(B) TPS	2.265,33\$	9.198,99\$	7.546,10\$	19.010,42\$
(C) TVQ	4.519,33\$	18.351,99\$	15.054,47\$	37.925,79\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	52.091,25\$	211.530,84\$	173.522,53\$	437.144,62\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	4.525,00\$	18.374,99\$	15.073,33\$	37.973,32\$
(F) Montant net (D - E)	47.566,25\$	193.155,85\$	158.449,20\$	399.171,30\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

### Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem

Date: 4 avril 2016

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM - 5256-01-16-84 - Renouvellement local 165 (P-3) Place Bonaventure

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

Considérant que le Bail actuel ne prévoit pas les délais d'exercice de ladite option de renouvellement, ou les subséquentes, de même que celles prévues pour le local 0140 (local du simulateur réplique), il est requis d'obtenir l'autorisation d'amender le Bail à cet effet et ce, afin de prévoir ledit délai de réalisation de la levée de l'option se chiffrant à minimum 9 mois et à maximum 12 mois de la fin de la durée de l'option. Il est à noter que le délai pour la levée de l'option répond aux normes de pratique du marché.

Les conditions monétaires que la STM bénéficie aux termes du bail initial se terminant le 31 juillet 2023 ne peuvent s'appliquer au local 0165 (P-3) et ce, considérant qu'il est de plus courte durée. Par contre, lors de l'aménagement des locaux 0165 et 0140, la STM a bénéficié d'une allocation maximale de 20 \$ le pied carré pour les travaux de construction. En conséquence, les conditions monétaires du local sont aux normes du marché.

Le loyer de base annuel du local 0165 était de 16,50 \$ le pied carré pour la durée du terme et le loyer additionnel servant de base pour l'année 2011 était de 16,82 \$ pied carré, sujet à l'augmentation annuelle des taxes foncières, d'électricité et des frais d'exploitation en fonction des taux réels en vigueur se chiffrant, pour l'année 2015, à 17 \$ le pied carré.

Le loyer annuel pour l'exercice de l'option de renouvellement du local 0165 est de 35,71 \$ le pied carré, réparti de la façon suivante : le loyer de base est de 17,50 \$ le pied carré par année pour la durée de l'option. En plus du loyer de base, le loyer additionnel annuel pour le terme de l'option est de 18,21 \$ le pied carré, incluant une prévision d'augmentation annuelle de 3 % pour les frais d'électricité, d'exploitation et les taxes foncières (municipales et scolaires). Donc, le coût total du loyer pour la durée de l'option est de 380 208,41 \$ (avant taxes).

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention



# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 13,1

Assemblée du: 6 AVRIL 2016

Résolution numéro: CA 2016-096

### Recommandation STM-5343-02-16-10

D'ADOPTER, conformément à l'article 96.1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01), le système de pondération et d'évaluation des offres devant servir à déterminer le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, dont chacun des critères ci-après énumérés fera l'objet d'une description plus détaillée dans les documents d'appel d'offres, lequel système sera intégré au document d'appel d'offres public intitulé « Services professionnels pour l'inspection, la certification et la mise en place d'un registre pour des équipements de levage ».

- Organisation et expertise de la firme 25 points
  - Méthodologie et plan de travail 30 points
  - Compétence et expérience de l'équipe 30 points
  - Outils et équipements 15 points
- /100

D'APPROUVER la nomination des membres du comité de sélection et des substituts dont les noms et les fonctions apparaissent sur la liste en annexe de la présente recommandation, laquelle demeure confidentielle jusqu'à l'adjudication du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ -

D.E. responsable: Bus

Nom: Renée Amilcar

Titre: Directrice exécutive

Date: 14 mars 2016

Signature:

D.E. responsable:

Nom

Titre

Date:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

### Exposé du besoin

Pour répondre aux besoins de l'entretien des autobus de la STM, les équipes d'opérations utilisent des équipements de levage spécialisés leur servant à lever et à manipuler des pièces et/ou des outils de dimensions et de masses différentes. Ces équipements doivent être certifiés opérationnels et sécuritaires pour leur utilisation.

Dans ce contexte, des services professionnels sont requis pour les inspections et la certification de ces équipements, afin de :

- être en conformité avec les normes ASME (American Society of Mechanical Engineers) en vigueur;
- éliminer tout risque entraînant un incident ou un accident de travail;
- déceler tout bris, déformation ou problématique, qui rendrait l'équipement de levage inutilisable;
- créer un registre électronique pour le suivi des équipements.

Ce mandat touche spécifiquement les équipements de levage spécialisés utilisés dans les centres de transport entretien bus mineur et majeur, transport adapté et véhicule de service.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 23/02/2016

GED:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5343-02-16-10 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)  
Titre de l'appel d'offres : Services professionnels pour l'inspection, la certification et la mise en place d'un registre pour des équipements de levage

## Démarche, solution proposée et conclusion

La STM utilise un système de pondération et d'évaluation des offres conforme à l'article 96.1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01).

La grille de pondération et d'évaluation des offres est composée des critères qui sont indiqués à la première page de la présente recommandation. L'application de cette grille permettra d'évaluer les soumissionnaires en fonction des différents critères y étant inclus.

Suite à l'approbation de la grille de pondération et d'évaluation des offres et du comité de sélection, un appel d'offres public sera lancé afin de sélectionner une entreprise apte à offrir des services conformes aux exigences des documents d'appel d'offres.

Le prix proposé sera pondéré pour les soumissions ayant obtenu un pointage intérimaire d'au moins 70, selon la formule prescrite à l'article 96.1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01). Les soumissionnaires, dont l'offre n'atteindra pas le pointage intérimaire de 70, verront leur enveloppe contenant le prix, retournée sans avoir été ouverte.

Le contrat sera adjugé au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S.O.	Date:	JJ	MM	AAAA
Comité:	Date:	JJ	MM	AAAA

## Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM .

La STM agit en employeur responsable en s'assurant du respect des normes de sécurité et en offrant des conditions de travail sécuritaire (Chantier 8 du plan de développement durable 2020 de la STM).

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

Nom: Sandra Simard Titre: Administrateur de contrats

## Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher Titre: Directrice

Signature:  Date: 11/03/2016

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5343-02-16-10 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)  
 Titre de l'appel d'offres : Services professionnels pour l'inspection, la certification et la mise en place d'un registre pour des équipements de levage



## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

### Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier:

Date:

*Linda Lem*  
 4 avril 2016

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro:

13.2

Assemblée du:

6 AVRIL 2014

Résolution numéro:

CA-2016-097

## Recommandation STM-5348-03-16-81

D'ADOPTER, conformément à l'article 96.1 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01), le système de pondération et d'évaluation des offres devant servir à déterminer le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, dont chacun des critères ci-après énumérés fera l'objet d'une description plus détaillée dans les documents d'appel d'offres, lequel système sera intégré au document d'appel d'offres public intitulé « Services professionnels en laboratoire pour le projet Garage Côte-Vertu et Vendôme ».

- Compréhension du mandat	15 points
- Expérience du soumissionnaire et capacité de relève	25 points
- Compétence et expérience du chargé de projet	25 points
- Équipement et installation de laboratoire	20 points
- Compétence et expérience de l'équipe technique	15 points
	/100

D'APPROUVER la nomination des membres du comité de sélection et des substituts dont les noms et les fonctions apparaissent sur la liste en annexe de la présente recommandation, laquelle demeure confidentielle jusqu'à l'adjudication du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ -

D.E. responsable: ING, INFRA. ET PROJETS MAJEURS

Nom: François Chamberland

Titre: Directeur exécutif

Date: 2016/3/18

Signature:

D.E. responsable: S.O.

Nom

Titre

Date:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

Dans le cadre des projets du garage à la station Côte Vertu et du nouvel édicule à la station Vendôme, des services professionnels sont requis pour des essais de reconnaissance et de contrôle de la qualité durant la préparation des plans et devis et la réalisation des travaux de construction. Des données relatives à la qualité du roc sont requises pour préparer les plans et devis de construction. Ce mandat fournira aussi des services de laboratoire indépendant pour le contrôle de la qualité des sols, des matériaux de construction et du béton pour s'assurer qu'ils répondent aux exigences des devis. Ces services de laboratoire pourront également valider l'assurance qualité effectuée par les entrepreneurs lors des travaux de construction.

Un système de pondération et d'évaluation des offres ainsi qu'un comité de sélection doivent donc être autorisés.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

GED:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5348-03-16-81 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)  
Services professionnels en laboratoire pour le projet Garage Côte-Vertu et Vendôme

## Démarche, solution proposée et conclusion

La STM utilise un système de pondération et d'évaluation des offres conforme à l'article 96.1 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01).

La grille de pondération et d'évaluation des offres est composée des critères qui sont indiqués à la première page de la présente recommandation. L'application de cette grille permettra d'évaluer les soumissionnaires en fonction des différents critères y étant inclus.

Suite à l'approbation de la grille de pondération et d'évaluation des offres et du comité de sélection, un appel d'offres public sera lancé afin de sélectionner une firme apte à offrir des services conformes aux exigences des documents d'appel d'offres.

Le prix proposé sera pondéré pour les soumissions ayant obtenu un pointage intérimaire d'au moins 70, selon la formule prescrite à l'article 96.1 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01). Les soumissionnaires, dont l'offre n'atteindra pas le pointage intérimaire de 70, verront leur enveloppe contenant le prix, retournée sans avoir été ouverte.

Le contrat sera adjugé au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets)

Date: 13 04 2015  
JJ MM AAAA

Comité:

Date: JJ MM AAAA

## Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM .

Conformément au chantier 5 « Réduire notre empreinte écologique » du Plan de développement durable 2020, les projets de construction doivent viser une certification en développement durable. Le projet du Garage Côte-Vertu et le projet Vendôme visent une certification Envision™ de l'ISI (Institute for Sustainable Infrastructure).

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT PROJETS ET CONSTRUCTION


Nom: Julie Létourneau

Titre: Administratrice de contrats

## Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice - Chaîne d'approvisionnement

Signature: 

Date: 18-03-2016

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** Appel d'offres STM-5348-03-16-81 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)  
Services professionnels en laboratoire pour le projet Garage Côte-Vertu et Vendôme

**Informations financières**  S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

**Ventilation des coûts**  S/O

Période couverte par le contrat : de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

**Subvention, financement et certification**  S/O

**Imputation 1 (Projet Côte-Vertu) :** Suite à une évaluation du dossier la division Soutien exploitation et projets de la Direction budget et investissements, ce projet a été ciblé pour une subvention selon les modalités du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP) sous la section réseau du métro (3.2.10) à un taux de 75% des montants admissibles. Cette qualification devra être confirmée par le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET). Un avis d'octroi de contrat sera envoyé au MTMDET.

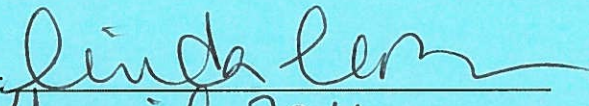
**Imputation 2 (Projet Vendôme) :** Suite à une évaluation du dossier par le Gouvernement du Québec, le projet « Nouvel édicule et nouveau lien piétonnier Vendôme » a été admis à une subvention de 100% par décret no. 1182-2015. La division Soutien exploitation et projets du service Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 16 décembre 2016.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

**Certification de fonds**

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: **4 avril 2016**

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 14.1

Assemblée du: 6 AVRIL 2014

Résolution numéro: CA 2014-098

## Recommandation Adoption de la mise à jour de la politique corporative « Contrôles internes financiers » (PC3.09)

D'adopter la mise à jour de la politique corporative PC 3.09 de la Société de transport de Montréal intitulée « Contrôles internes financiers » selon le projet soumis en annexe.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ -

D.E. responsable: Planification, finances et contrôle

Nom: Linda Lebrun

Titre: Trésorière et directrice exécutive

Date: 1/3/2014

Signature: [Signature]

D.E. responsable:

Nom

Titre

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée: [Signature]

## Exposé du besoin

La STM a mis en place un programme des contrôles internes financiers et fera une première attestation financière annuelle de ses états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 en présentant ses conclusions sur la conception et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Cette attestation se formalisera par le biais de la déclaration annuelle de la direction accompagnant les états financiers consolidés dans son Rapport financier 2015.

Bien qu'elle ne soit pas assujettie à l'application du Règlement 52-109 de l'Autorité des marchés financiers, la Société a choisi de mettre en place un programme des contrôles internes financiers exprimant ainsi sa volonté de se baser sur les meilleures pratiques dans le domaine.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** Adoption de la mise à jour de la politique corporative « Contrôles internes financiers » (PC3.09)

## Démarche, solution proposée et conclusion

La présente proposition formalise les pratiques déjà en place en matière de contrôles internes financiers. Les modifications proposées sont le résultat de consultations auprès du Comité de pilotage du programme de certification des contrôles internes financiers. Afin de faire refléter cette évolution avec la mise en place du programme des contrôles internes financiers, une nuance doit être apportée à la politique corporative adoptée par le conseil d'administration le 6 février 2013.

En effet, n'ayant pas d'obligation légale de se conformer au règlement 52-109, les modifications apportées réfèrent au 2<sup>e</sup> paragraphe de la section 1.0 Contexte :

### Texte actuel :

La Société adhère volontairement aux règlements de l'Autorité des marchés financiers quant à l'attestation de l'information financière pour ses documents annuels et intermédiaires. Cette réglementation prévoit que chaque année, le directeur général et le trésorier attestent que les documents publiés ne contiennent pas de fausses informations et que les états financiers donnent une image fidèle de la Société. Ils attestent également de l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

### Texte proposé :

La Société a mis en place un programme d'attestation de l'information financière pour ses états financiers annuels basé sur les meilleurs pratiques dans le domaine. Chaque année, le directeur général et le trésorier attestent que la direction maintient des systèmes de contrôles internes de qualité qui ont pour objet de fournir une assurance raisonnable que les états financiers publiés donnent une image fidèle de la Société et ne contiennent pas de fausses informations. Ils attestent également de l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

La présente proposition officialise ainsi le processus établi et les responsabilités de tous les gestionnaires et employés de l'organisation qui découlent de la mise en place et le maintien des contrôles internes financiers en conformité avec le niveau de responsabilité qui leur est attribué.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité de vérification

Date: 17 03 2016  
JJ MM AAAA

Comité:

Date: JJ MM AAAA

**Développement durable** - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM .

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13)

S/O

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: ANGÈLE DUBÉ

Nom: Angèle Dubé

Titre: Directrice - Gestion financière et contrôle

## Service: Direction Gestion financière et contrôle

Nom: Angèle Dubé

Titre: Directrice - Gestion financière et contrôle

Signature: Angèle Dubé

Date: 1.03.2016



# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** Adoption de la mise à jour de la politique corporative « Contrôles internes financiers » (PC3.09)

**Informations financières**  S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

**Ventilation des coûts**  S/O

Période couverte par le contrat : de JJ MM 2036 à JJ MM 2036  
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

**Subvention, financement et certification**  S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ? non

Disponibilité des fonds ?

Trésorier:

Date:

*Linda Lem*  
 4 avril 2016

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro:

14.2

Assemblée du:

6 AVRIL 2016

Résolution numéro:

CA-2016-099

## Recommandation Reconduction de la grille congrès avec ajout d'un laissez-passer 747

- Autoriser la reconduction de la grille congrès jusqu'au 31 décembre 2018.
- Autoriser la création d'un laissez-passer 747 congrès assujéti aux conditions régulières de correspondance et qui pourra accompagner lorsque requis le titre congrès sur un support distinct sans frais supplémentaires.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

0,00 \$ -

**D.E. responsable :** Expérience client et activ. commerciales

Nom: Michel Lafrance

Titre: Directeur exécutif

Date: 17-03-2016

Signature:

**D.E. responsable :**

Nom

Titre

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

Le CA a adopté en décembre 2011 une grille tarifaire congrès destinée aux intervenants touristiques tels Tourisme Montréal et les organisateurs de réunions d'affaires, de congrès et de compétitions sportives afin de les outiller pour leur promotion de Montréal comme destination et surtout les inciter à promouvoir l'utilisation du transport collectif dans le cadre de ces événements.

Cette grille balisée et indexée sur 5 ans permet d'éviter des négociations à la pièce et rend possible une planification budgétaire à long terme par les organisateurs dans leur développement de marché.

La grille tarifaire adoptée venant à échéance le 31 décembre 2017, il est nécessaire de prolonger sa validité afin de permettre de répondre aux demandes pour des événements prévus en 2018. Il est également recommandé de bonifier la grille existante d'un laissez-passer pour la navette 747 afin de mieux répondre aux besoins des organisateurs qui ne peuvent prendre en charge la distribution des titres aux participants à l'aéroport.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 17/03/2016

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Reconduction de la grille congrès avec ajout d'un laissez-passer 747

## Démarche, solution proposée et conclusion

### Prolongation

Dans le contexte des changements annoncés dans la gouvernance du transport en commun, il est recommandé de limiter la prolongation de la validité de la grille à un an, soit jusqu'au 31 décembre 2018. Cet horizon permettra de répondre à la majorité des demandes, qui sont généralement acheminées à la STM d'un à deux ans avant la tenue d'un l'évènement. Pour les demandes concernant des évènements ayant lieu au-delà de cette date, une estimation des tarifs sera fournie et restera sujette à une approbation en temps et lieu par les autorités compétentes.

Les tarifs 2018 correspondront aux tarifs 2017 indexés de 2,5%, soit le taux appliqué de 2012 à 2017.

### Laissez-passer 747

La grille tarifaire congrès donne accès à l'ensemble du réseau STM. Elle inclut la navette 747 reliant l'aéroport au centre-ville.

Il est recommandé de créer un laissez-passer 747 que les participants pourront récupérer eux-mêmes aux distributrices automatiques dédiées, dont la STM dispose, à l'aide d'un bon d'échange contenant un code à barres émis par la STM et qui leur aura au préalable été envoyé par l'organisateur de l'évènement. Ce laissez-passer permettra au participant de se rendre à sa destination. L'organisateur verra par la suite à lui remettre son titre valide pour la durée de l'évènement. Cette solution permettra de rendre le produit congrès plus attrayant en répondant aux enjeux opérationnels de ces clients d'affaires.

Le laissez-passer congrès sera assujéti aux conditions régulières de correspondance.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## **Cheminement décisionnel** – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité Service à la clientèle

Date: 10 03 2016  
JJ MM AAAA

Comité:

Date:  
JJ MM AAAA

**Développement durable** - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM .

Selon la politique corporative de développement durable (PC 1.13):

Poursuivre ses efforts pour offrir des services de transport collectif fiables, sécuritaires, rapides et accessibles à toute la population.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

**Préparé par:** Division stratégie marketing et développement de marchés

Nom: Yannick Maher

Titre: Conseiller corporatif - chef de produits

**Service:** Direction Marketing, Communications et Affaires publiques

Nom: Nadine Bernard

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 17-3-2016

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Reconduction de la grille congrès avec ajout d'un laissez-passer 747

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D – E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

### Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: **4 avril 2016.**

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** Reconstitution de la grille congrès avec ajout d'un laissez-passer 747

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

Tarifs congrès en vigueur au 3 janvier 2016:

Tarif par participant (300 à 5000):

1 jour 7,72 \$  
2 jours 13,25 \$  
3 jours 17,66 \$  
4 jours 20,97 \$  
5 jours 23,18 \$  
6 jours 24,28 \$  
7 jours\* 24,84 \$

\*À partir de 8 jours, le tarif de base est augmenté de 0,55 \$ par jour.

Principes de la grille adoptée en 2011:

- Tarifs dégressifs en fonction de la durée.
- Rabais additionnel de 40% pour grands volumes, s'appliquant aux quantités excédant la 5000e carte.
- Ces tarifs sont indexés annuellement de 2,5%.

Il n'y a pas de renonciation de revenu liée à la création du laissez-passer puisque cette solution vient pallier à l'impossibilité pour les clients de bénéficier du service déjà inclus dans le tarif congrès.

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 14.3

Assemblée du: 6 AVRIL 2014

Résolution numéro: CA-2016-100

## Recommandation Autorisation du premier versement d'apport pour 2016 - AVT

Autoriser le premier versement d'apport pour 2016 au montant de 359 425,60 \$ à la SOCIÉTÉ DE GESTION ET D'ACQUISITION DE VÉHICULES ET DE SYSTÈMES DE TRANSPORT S.E.N.C. (« AVT »).

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 359.425,60 \$ -

D.E. responsable : Planification, finances et contrôle

Nom : Linda Lebrun

Titre : Trésorière et directrice exécutive

Date : 17/3/2014

Signature :

D.E. responsable :

Nom

Titre

Date :

Signature :

Secrétaire de l'assemblée :

## Exposé du besoin

Cette recommandation vise à autoriser le premier versement d'apport pour l'année 2016 au montant de 359 425,60 \$ à AVT afin d'assurer le maintien de ses activités en attendant l'adoption du nouveau cadre financier par les conseils d'administration de chacune des sociétés de transport associées. Pour la période 2011 à 2015, la STM versait 2 montants biannuels égaux de 359 425,60 \$, correspondant aux acquisitions de bus prévues (CA 2012-063).

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision :

GED :

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Autoriser le premier versement d'apport pour 2016 au montant de 359 425,60 \$ à la SOCIÉTÉ DE GESTION ET D'ACQUISITION DE VÉHICULES ET DE SYSTÈMES DE TRANSPORT S.E.N.C. (« AVT »)

## Démarche, solution proposée et conclusion

AVT a été créée en mai 2010. Son mandat général est de fournir des services de préparation de documents d'appel d'offres et de gestion de contrat suite à l'acquisition de bus ainsi que d'assurer une vigie technologique et d'affaires dédiées à l'ensemble des sociétés de l'ATUQ.

Comme le cadre financier 2011 à 2015 est terminé et celui qui s'appliquera à compter de 2016 n'est pas encore approuvé, il a été convenu entre les sociétés de transport de remettre à titre de premier versement pour l'année 2016, le même montant que celui qui était versé pour l'entente échue.

Lorsque le nouveau cadre pour 2016 et les années suivantes sera adopté, un second versement pour 2016 sera effectué et il sera ajusté en fonction des sommes déjà reçues lors du premier versement.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité:	Date:	JJ	MM	AAAA
Comité:	Date:	JJ	MM	AAAA

## Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM .

Un tel regroupement d'achat permet, d'une part, de globaliser les besoins et, d'autre part d'échanger afin d'obtenir les meilleures offres de soumissionnaire en terme de coût, de qualité et en tenant compte de critères de développement durable lors d'acquisition de biens et services. Cela s'inscrit dans la démarche d'approvisionnement responsable de la STM.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: Nicole Racine

Nom: Nicole Racine

Titre: Chef de section - Comptabilité financière

## Service: Gestion financière et contrôle

Nom: Angèle Dubé

Titre: Directrice - Gestion financière et contrôle

Signature: Angèle Dubé

Date: 17.03.2016

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** Autoriser le premier versement d'apport pour 2016 au montant de 359 425,60 \$ à la SOCIÉTÉ DE GESTION ET D'ACQUISITION DE VÉHICULES ET DE SYSTÈMES DE TRANSPORT S.E.N.C. (« AVT »)

**Informations financières**  S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte	198003			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

**Ventilation des coûts**  S/O

Période couverte par le contrat : de 01 01 2016 à 30 06 2016  
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	359.425,60\$			359.425,60\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	359.425,60\$	0,00\$	0,00\$	359.425,60\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	359.425,60\$	0,00\$	0,00\$	359.425,60\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

**Subvention, financement et certification**  S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ? oui

Disponibilité des fonds ?

Trésorier:

Date:

*Linda Lem*  
 4 avril 2016



# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** Autoriser le premier versement d'apport pour 2016 au montant de 359 425,60 \$ à la SOCIÉTÉ DE GESTION ET D'ACQUISITION DE VÉHICULES ET DE SYSTÈMES DE TRANSPORT S.E.N.C. (« AVT »)

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

Les versements du cadre 2011 à 2015 pour la STM étaient établis comme suit :

### Type de véhicule : Bus 40 pieds diésel

Nb. d'unités : 157 Prix unitaire : 5 600 \$ 5 ans : 879 200 \$ Versement biannuel : 87 920,00 \$

### Type de véhicule : Bus 40 pieds hybrides

Nb. d'unités : 203 Prix unitaire : 7 000 \$ 5 ans : 1 421 000 \$ Versement biannuel : 142 100,00 \$

### Type de véhicule : Bus 60 pieds diésel

Nb. d'unités : 162 Prix unitaire : 7 988 \$ 5 ans : 1 294 056 \$ Versement biannuel : 129 405,60 \$

**Grand total (versement biannuel) : 359 425,60 \$**

Afin d'assurer la poursuite des activités d'AVT en l'attente du nouveau cadre financier pour les années 2016 et suivantes, nous recommandons de procéder au premier versement d'apport pour 2016 au montant de 359 425,60 \$.

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Assemblée du: 6 avril 2016

Article de l'ordre du jour numéro: 14.4

Résolution numéro: CA-2016-101

## Recommandation

D'autoriser le Directeur - Ingénierie à présenter, soumettre, compléter, confier et signer pour et au nom de la Société de transport de Montréal, tout document comprenant notamment toute déclaration, attestation, engagement, nomination, autorisation, mandat, demande, bilan et certificat, requis aux termes des lois, règlements, ordonnance, décret, arrêté ministériel, directives ou politiques ou autre instrument législatif ou exécutif d'une autorité publique en matière d'environnement et de développement durable, incluant toute déclaration et attestation prévue en vertu de l'article 115.8 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

D'abroger la délégation en matière d'environnement au Directeur Exécutif - Services techniques énoncée dans la résolution CA 2012-255 à compter du 6 avril 2016.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ -

D.E. responsable: D.E.-Ingénierie, infrastructure et projets

Nom: François Chamberland

Titre: Directeur exécutif

Date: 2016/03/18

Signature:

D.E. responsable:

Nom

Titre

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

Dans la gestion de ses activités, la Société a à produire divers documents et engagements qui sont requis en vertu des dispositions en matière d'environnement et de développement durable.

Le 5 septembre 2012, le conseil d'administration adoptait la résolution CA-2012-255, laquelle autorisait le Directeur exécutif - Services techniques à présenter, soumettre, compléter, confier et signer pour et au nom de la Société de transport de Montréal, tout document comprenant notamment toute déclaration, attestation, engagement, nomination, autorisation, mandat, demande, bilan et certificat, requis aux termes des lois, règlements, ordonnance, décret, arrêté ministériel, directives ou politiques ou autre instrument législatif ou exécutif d'une autorité publique en matière d'environnement et de développement durable, incluant toute déclaration et attestation prévue en vertu de l'article 115.8 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*;

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

GED:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Délégation en matière d'environnement

## Démarche, solution proposée et conclusion

Dans le cadre de ses activités, la Société doit se conformer aux lois, règlements, ordonnance, décret, arrêté ministériel, directives ou politiques ou autre instrument législatif ou exécutif d'une autorité publique en matière d'environnement et de développement durable. Souvent, ces exigences imposent la production et la signature dans de courts délais de documents administratifs et techniques qui doivent aussi être appuyés par une autorisation du Conseil d'administration. Parmi ceux-ci il y a des:

- Bilans annuels de gestion des matières dangereuses;
- Demandes de permis de transport de matières dangereuses;
- Demandes d'autorisation (sous forme de certificat ou autres) pour réaliser des travaux;
- Demandes d'autorisation (sous forme de certificat ou autres) pour réaliser un projet d'aqueduc et d'égoût;
- Demandes d'autorisation (sous forme de certificat ou autres) de travaux pour la restauration de lieux contaminés;
- Certificat et attestation de conformité de travaux;
- Engagements à effectuer, à entretenir et effectuer des travaux;
- Mandat pour compléter des éléments techniques ou autres d'une demande.

La liste qui précède comporte des exemples de ce qui peut être requis et n'est pas limitative. Étant donné que ces divers documents concernent souvent des projets préalablement autorisés par le Conseil d'administration ou des travaux qui sont imposés par la loi et afin de ne pas retourner au conseil d'administration pour faire autoriser la production et la signature de ces documents à la pièce, et suite au changement de la structure organisationnelle effectif depuis septembre 2015, il y a lieu d'adopter une résolution autorisant le Directeur - Ingénierie pour l'ensemble des documents requis en matière d'environnement et de développement durable.

De ce qui précède, la délégation en matière d'environnement au Directeur exécutif - Services techniques énoncée dans la résolution CA-2012-255 est abrogée à compter du 6 avril 2016.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: \_\_\_\_\_ Date: JJ MM AAAA

Comité: \_\_\_\_\_ Date: JJ MM AAAA

## Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM.

La présente recommandation est essentielle afin de permettre à la Société de respecter certaines des exigences en matière d'environnement et de développement durable.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: D.E.-Ingénierie, infrastructure et projets majeurs

Nom: François Chamberland

Titre: Directeur exécutif

## Service: D.E.-Ingénierie, infrastructure et projets majeurs

Nom: François Chamberland

Titre: Directeur exécutif

Signature: 

Date: 2016/3/18

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Délégation en matière d'environnement

**Informations financières**  S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

**Ventilation des coûts**  S/O

Période couverte par le contrat : de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
 JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

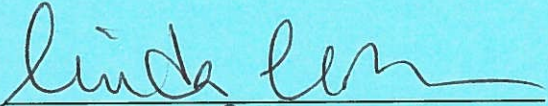
**Subvention, financement et certification**  S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ? non

Disponibilité des fonds ? non

Trésorier: 

Date: 4 avril 2016

## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Délégation en matière d'environnement

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

En septembre 2015, la structure organisationnelle de la Société a été modifiée pour y créer, notamment, le poste de:

Directeur exécutif - Ingénierie, infrastructure et projets majeurs.

Subséquentement, était également créer le poste de:

Directeur - Ingénierie

Suivant cette réorganisation, la résolution CA-2012-255 doit être actualisée afin de refléter le changement de la structure organisationnelle.

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention